



**BELMONT
- BROYE**

Installation des nouveaux éclairages sur le terrain
de football à Dompierre



RAPPORT DE GESTION 2025

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
A. CONSEIL GENERAL	4
Décisions du Conseil général	4
Secrétariat	5
Bureau du Conseil général	5
Questions au Conseil communal	5
Réponses du Conseil communal	6
Composition du Conseil général 2021-2026	6
B. CONSEIL COMMUNAL	7
Représentation, délégations et réceptions	7
Le Conseil communal	9
C. DICASTERES	9
0. Administration générale	9
Administration générale	9
Personnel communal	10
Formation	11
Contrôle des habitants	12
Naturalisations	14
Informations et communication	15
Archives	16
1. Service à la population	16
Défense incendie	16
Service de l'édilité	17
Gestion des déchets	18
Cimetières	19
Police, Protection civile, ORCOC, Militaire	20
2. Formation et petite enfance	20
Effectif et administration	20
Ecole primaire	21
Activités extra-scolaires	21
Conseil des parents	21
Accueil extra-scolaire et de la petite enfance	22
3. Affaires sociales et vie villageoise	23
Affaires sociales	23
Vie villageoise, Culture, Sport, Loisirs	24

4.	Eau.....	27
	Eau potable	27
	Epuraton.....	28
	Cadastre souterrain	31
	Epuraton Basse-Broye et Vully.....	31
5.	Bâtiments et patrimoine communal	32
	Bâtiments communaux	32
	Patrimoine communal.....	34
6.	Constructions et projets communaux	35
	Constructions	35
	Projets communaux	36
	Projets en attente des autorisations	40
	Récapitulatif des travaux entrepris depuis 2021	41
7.	Aménagement du territoire et environnement	43
	Aménagement du territoire	43
8.	Finances.....	47
	COMPTES 2025	47
	Planification financière 2025-2030	48
	Budget 2026	50
	Commission financière	51
D.	ETATS FINANCIERS.....	52
	Etat de la situation financière.....	52
	Etat du résultat global (pertes et profits).....	53
	Investissements.....	54
	Synthèse des indicateurs	55
	Etat des variations des capitaux propres.....	55
	Etat des flux de trésorerie	57
	Investissements clos	58
	Investissements en cours	60
	Statistiques fiscales	65
	Justificatifs des écarts 2025.....	67

INTRODUCTION

Conformément à l'article 19 de la Loi sur les finances communales, le Conseil communal a le plaisir de présenter au Conseil général et à la population, son rapport de gestion 2025. Il est structuré sur la base de l'organisation politique de la Commune et les buts sont de présenter le travail réalisé au cours de l'année et de donner un aperçu chiffré de l'état financier de Belmont-Broye. Ce quatrième rapport de gestion, se veut un aperçu le plus complet de l'activité communale en 2025.

A. CONSEIL GENERAL

Décisions du Conseil général

Le Conseil général a siégé à 3 reprises. Ces séances ont eu lieu les 14 avril, 22 septembre et 15 décembre 2025.

Le Conseil général a consacré l'essentiel de sa séance du 22 septembre à l'adoption de la révision du ROCG et du règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value.

En outre, dans le cadre de ses 3 séances, le Conseil général a procédé à :

- l'élection de M. Johnny Fleury à la présidence du Conseil général et de M. Matthias Ballaman à sa vice-présidence ;
- l'adoption du budget des comptes de résultats 2026 présentant un bénéfice prévisionnel de CHF 540'780 et des nouveaux investissements 2026 pour un montant total de CHF 1'025'000 ;
- l'adoption des comptes de résultats 2024 présentant un bénéfice de CHF 375'886.15 et des dépenses d'investissements 2024 pour un montant total net de CHF 2'703'340.12 ;
- l'adoption de la modification du taux d'imposition communal de 78% à 85% (référendum en cours) ;
- l'adoption de la modification du taux de la contribution immobilière de 1.5‰ à 2.5‰ (référendum en cours) ;
- l'adoption d'un crédit pour la réalisation d'un collecteur d'eaux usées sous la voie CFF à Domdidier d'un montant de CHF 880'0000 ;
- l'adoption d'un crédit pour la réfection de la place de sport derrière l'école à Léchelles, pour un montant de CHF 50'000 ;
- l'adoption d'un crédit pour la mise en conformité en matière de protection incendie de plusieurs bâtiments communaux pour un montant total de CHF 95'000 ;
- le refus d'un crédit pour le renouvellement du matériel informatique dans les écoles, pour un montant total de CHF 50'000 ;
- l'adoption de réduire le nombre de Conseillers communaux à 7 membres au lieu de 9 pour la législature 2026-2031 ;
- le refus de réduire le nombre de Conseillers généraux à 30 membres au lieu de 50 pour la législature 2026-2031 ;
- l'octroi de crédits supplémentaires au budget 2025 d'un montant total de CHF 55'000.- ;
- la nomination de l'organe de révision pour les comptes 2025 – 2026 – 2027.

Les procès-verbaux des séances sont publiés sur le site internet communal : www.belmont-broye.ch/autorites-administration/autorites-communales/conseil-general

Secrétariat

Le Secrétariat du Conseil général est doté d'une collaboratrice en charge de l'organisation, de la rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil général et du Bureau du Conseil général. Le Secrétariat assure également le suivi administratif des décisions du Législatif, leur publication et leur approbation par l'Etat concernant les règlements.

La révision du Règlement du Conseil d'organisation du Conseil général (ROCG) adopté définitivement lors de la séance du 22 septembre 2025 a été approuvée par Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts le 25 novembre 2025. Il est entré en vigueur à partir de cette date-là.

Le règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value permet désormais à la Commune de prélever une taxe communale sur la plus-value en cas de changement d'affectation de la zone ou de modification de l'indice brut de construction (IBUS) sur la base de la taxation cantonale. Cette taxe communale se monte au maximum à un quart (25%) du prélèvement cantonal, celui-ci étant de 20%. Elle est déduite du prélèvement cantonal. Le Canton continue d'assumer toute la procédure de taxation, d'estimation et de perception. Avec l'entrée en vigueur du règlement communal, une part du montant perçu par l'Etat sera versée à la commune (article 113c al. 5 LATeC).

Bureau du Conseil général

Nom et prénom	Fonction	Groupe
M. Fleury Johnny	Président	La Gauche plurielle-PS et Vert
M. Ballaman Matthias	Vice-Président	PLR Belmont-Broye
M. Bise Axel	Membre	PLR Belmont-Broye
Mme Chassot Cindy	Membre	Le Centre Belmont-Broye
Mme Ding-Guerry Chantal	Membre	La Gauche plurielle-PS et Vert
M. Jordan Alexandre	Membre	UDC – Indépendants - UDF
Mme Meyer Sophie	Membre	MBB
Mme Esseiva Laurence	Secrétaire	Administration

Le Bureau du Conseil général a tenu 3 séances consacrées à la validation de l'ordre du jour du Conseil général proposé par le Conseil communal et à la préparation des séances du Conseil général.

Questions au Conseil communal

Deux questions ont été adressées par des membres du Conseil général au Conseil communal concernant les thématiques suivantes :

Libellé	Dépositaire
Quelle est la vision politique d'avenir en matière d'évolution démographique ?	Bugnon Nicolas
Informations concernant la problématique du frelon asiatique	Meyer Sophie Meyer

Réponses du Conseil communal

Le Conseil communal a répondu aux questions suivantes :

Libellé	Dépositaire
Caserne pompiers et base de départ pour la Basse-Broye	Chardonnens Dany et Chappuis Jean-Marc
Sécurité des enfants sur le chemin de l'école à Russy	Pauchard Eric
Informations concernant la problématique du frelon asiatique	Meyer Sophie

Les questions et réponses sont publiées sur le site internet communal : www.belmont-broye.ch/autorites-administration/autorites-communales/conseil-general

Composition du Conseil général 2021-2026

UDC - Indépendants - UDF		
N°	Nom	Prénom
1	Barbey	Pierre-Yves
2	Glaiser	Martial
3	Chardonnens	Dany
4	Francey	Eric
5	Jordan	Alexandre
6	Krebs	Jean
7	Pugin	Daniel
8	Rimaz	Jean-Luc
9	Thévoz	Ivan

La Gauche plurielle (PS, Verts, Centre Gauche-PCS)		
N°	Nom	Prénom
1	Baechler	Nelson
2	Baechler	Rachel-Rose
3	Bugnon	Nicolas
4	Clerc	Thomas
5	Ding-Guerry	Chantal
6	Dzeljadini	Valentina
7	Fleury	Johnny
8	Ismaili	Ismail
9	Thalmann-Kohli	Desirée
10	Zillweger	Marianne

Le Centre Belmont-Broye		
N°	Nom	Prénom
1	Barbey	Magaly
2	Chardonnens	Matthieu
3	Corminboeuf	Ludovic
4	Chassot	Cindy
5	Van Cleemput	Stève

PLR Belmont-Broye		
N°	Nom	Prénom
1	Ballaman	Matthias
2	Bise	Axel
3	Brasey	Eric
4	D'Agostino-Corminboeuf	Véronique
5	Jolliet	Maurice
6	Longchamp	Blaise
7	Murith	Lionel
8	Pauchard	Eric
9	Terrapon	Kévin

Mouvement des indépendants de Belmont-Broye (MBB)					
N°	Nom	Prénom	N°	Nom	Prénom
1	Barras	Simon	9	Fischer	Olivier
2	Chappuis	Jean-Marc	10	Guillet	Aline
3	Christan	David	11	Lambert	Serge
4	de Coulon	Thierry	12	Meyer	Sophie
5	Dubey	Bertrand	13	Noël	Rémy
6	Dubey	Marina	14	Pury	Johann
7	Ducry	Iwana	15	Puyo	Wilfrid
8	Egger	Sylvain	16	Schneuwly	Vincent
			17	Steingruber-Lambert	Stéphanie

Mutations

- Groupe Le Centre Belmont-Broye : Mme Cindy Chassot remplace M. Claude Jabornigg
- Groupe MBB : M. Thierry de Coulon remplace M. Marc Cuennet

B. CONSEIL COMMUNAL

L'année 2025 a été particulièrement intense pour le Conseil communal, notamment d'un point de vue financier avec le bouclage d'un exercice 2024, qui s'est révélé pour la première fois depuis 2016 déficitaire et l'établissement d'un budget 2026 compliquée au vu des perspectives financières. Ce qui a conduit à l'élaboration d'un Rapport financier ad hoc.

Le Conseil communal a siégé à 40 reprises en séances ordinaires. Il a tenu également 1 séance hors murs consacrée aux projets communaux en relation avec la planification financière 2026-2030, laquelle a été présentée au Conseil général dans sa séance du 15 décembre 2025.

Outre le traitement hebdomadaire des multiples objets courants que sont les décisions à prendre en matière d'aménagement du territoire, les adjudications de travaux, les diverses demandes d'autorisation de manifestation ou de police de construction, les multiples invitations et sollicitations venant de toute part, les nombreux préavis à transmettre et les demandes et plaintes en tout genre à examiner, le Conseil communal a été fortement sollicité par des dossiers plus spécifiques. Il a notamment pris les décisions suivantes concernant son patrimoine immobilier :

- La réaffectation et transformation de l'école de Léchelles pour permettre l'ouverture de 2 nouvelles classes.
- La mise à disposition d'un terrain à Dompierre permettant l'implantation d'une nouvelle crèche qui permettra de répondre au besoin de placement toujours plus conséquent
- L'adaptation des locaux à Russy pour garantir la bonne conservation des archives de Chandon, Léchelles et Russy.
- La réfection complète de la classe enfantine et des locaux du sous-sol de la halle polyvalente à Dompierre, à la suite du dégât d'eau survenu en juillet 2025.

Le dossier consacré à la zone spéciale, dite « ex Carbur » à Léchelles, a mobilisé à plusieurs reprises le Conseil communal, notamment dans le cadre du traitement des oppositions. Pour rappel, la condition sine qua non exigée par le Canton pour maintenir cette zone en activité dans le cadre de la révision du Plan d'aménagement de Léchelles est que l'activité déployée sur ce site soit en lien avec un centre de tri. Trois dossiers d'opposition ont été déposés.

Enfin, l'année 2025 a été l'occasion pour le Conseil communal de boucler 2 importants dossiers :

- Les sites pollués « Puits des Baumes ».
- La mise à ban des certains chemins AF.

Représentation, délégations et réceptions

Le Conseil communal est invité chaque année à participer à diverses assemblées, événements ou manifestations. Il s'efforce de répondre favorablement à un maximum de sollicitations, dans la mesure de ses disponibilités, pour être présent au niveau local, régional et cantonal. Du fait de leurs fonctions, les Conseillers communaux siègent au sein de diverses commissions internes ou comités d'associations intercommunales. Parmi les nombreuses invitations reçues, le Conseil communal a participé :

- aux dîners des aînés de la Commune de Belmont-Broye organisé par les sociétés locales ;
- à la balade gourmande et à la réception des seniors organisées par la Commission Seniors ;
- au 30^e anniversaire de l'entreprise Wago et au 100 ans de l'Union du tourisme fribourgeois ;
- aux assises de la Société des officiers fribourgeois et à l'ouverture du Festival du film vert à Domdidier.

Le Conseil communal a organisé les réceptions suivantes :

- les nouveaux habitants ont été conviés par le Conseil communal à un apéritif de bienvenue dans notre commune à l'initiative de la Société de Jeunesse de Domdidier dans le cadre de la traditionnelle bénichon.



- la réception des nonagénaires de notre Commune, le 4 mai à Domdidier. A cette occasion, les Autorités ont pu féliciter Mme Noële Bugnon, M. Emile Droz, Mme Jenni Gaudenzia, Mme Marie-Thérèse Gisler, Mme Marie Rotzetter, Mme Jeanne Chardonnens et M. Louis Godel.



- l'apéritif économique de Belmont-Broye le 12 juin chez Intertours ME Sàrl à Domdidier, qui a rencontré à nouveau un vif succès avec plus de 40 entreprises belmontoises présentes.



- la réception des 18 ans a malheureusement été annulée faute d'intéressés

Le Conseil communal



C. DICASTERES

0. Administration générale

Responsable : Albert Pauchard, Syndic
Suppléant : Fabrice Currat, Conseiller communal

Administration générale

Outre les missions administratives courantes qui lui sont confiées, l'Administration générale a été particulièrement sollicitée en 2025 par la concrétisation de la refonte du site internet de la Commune.

En effet, le site internet, créé lors de la fusion de 2016, nécessitait une lourde adaptation du système de gestion de contenu pour l'adapter aux nouvelles évolutions technologiques.

Le Conseil communal a saisi cette occasion pour effectuer un appel d'offre auprès de plusieurs prestataires. Cet appel d'offre avait pour objectif de répondre aux critères suivants :

- Adapter le système de gestion de contenu, notamment pour les smartphones.
- Refondre la conception visuelle du site internet.
- Créer une identité visuelle propre et moderne à la Commune.

Le Conseil communal a opté pour un changement de prestataire. Ce nouveau prestataire permet de lier les informations contenues sur le site internet avec l'application lBroye tout en ayant des coûts plus attractifs. Le contenu du site internet est toujours en cours d'élaboration pour certains chapitres.

Personnel communal

La Commune de Belmont-Broye compte, au 31 décembre 2025, 49 collaboratrices et collaborateurs, pour un total d'EPT de 31. La représentation des deux sexes reste stable, soit 33.3 % d'hommes et 66.6 % de femmes. La moyenne d'âge avoisine les 45 ½ ans en 2025.

ADMINISTRATION			
Nom	Prénom	Fonction	Remarques
Piccand	Thierry	Administrateur	1
Esseiva	Laurence	Administratrice adjointe	0.9
Aebischer	Anita	Co-responsable des finances	0.8
Marmy	Aline	Co-responsable des finances	0.8
Chassot	Cindy	Collaboratrice au service des finances	1
Volery	Sarah	Collaboratrice au service des finances	Dès 04.2025
Barbey	Philippe	Administrateur technique	1
Cusin	David	Responsable du bureau technique	1
Chappuis	Martine	Technicienne communale – SIT	0.5
Kaempf	Marine	Collaboratrice au service technique	Dès 02.2025
Gumy	Pauline	Collaboratrice au service technique	0.9
Schinz	Sandrine	Préposée au contrôle des habitants	0.7
Grosso	Nathalie	Collaboratrice contrôle des habitants et secr. général	0.4
Koller	Laurence	Collaboratrice contrôle des habitants et secr. général	0.4
Joye	Maeva	Collaboratrice contrôle des habitants et secr. général	Dès 06.2025
De Gottrau	Marianne	Co-responsable de l'administration scolaire	0.5
Jonin	Cristina	Co-responsable de l'administration scolaire	Dès 12.2025
Morgane	Cotting	Archiviste CDD	0.3
Varrin	Leeanna	Apprentie de commerce 2 ^{ème} année	
Total EPT au 31 décembre 2025 (sans l'apprentie)			12.9

SERVICES VOIRIE-EAUX POTABLES-EAUX USEES			
Nom	Prénom	Fonction	Remarques
Miauton	Pascal	Responsable du service de l'édilité et des eaux	1
Chardonnens	Eric	Responsable adjoint du service de l'édilité et des eaux	1
Barras	Lionel	Collaborateur au service de l'édilité et des eaux	1
Bersier	Kevin	Collaborateur au service de l'édilité et des eaux	1
Ducry	Fabien	Collaborateur au service de l'édilité et des eaux	1
Terrapon	Diego	Collaborateur au service de l'édilité et des eaux	Dès 11.2025
Magalhaes	Luis	Collaborateur au service de l'édilité et des eaux	1
Marthaler	Bernhard	Fontainier et collaborateur au service de l'édilité	1
Loperetti	Yannik	Responsable de la STEP	1
Chenaux	Samuel	Collaborateur à la STEP	1
Krebs	Gaëtan	Collaborateur à la STEP	1
Marguet	Corentin	Apprentie agent d'exploitation 1 ^{ème} année	Dès 08.2025
Labrousse	Thomas	Apprenti agent d'exploitation 3 ^{ème} année	Jusqu'en 08.2025
Godel	Loris	Apprenti agent d'exploitation 2 ^{ème} année	
Total EPT au 31 décembre 2025 (sans les apprentis)			11.00

INTENDANCE DES BATIMENTS			
Nom	Prénom	Fonction	Remarques
Cotting	Laurent	Responsable de l'intendance des bâtiments	
Chassot	Mike	Collaborateur à l'intendance des bâtiments	
Pizzotti	Alain	Collaborateur à l'intendance des bâtiments	
Borgognon	Marie-France	Concierge auxiliaire	
Defferrard	Alexandra	Concierge auxiliaire	
Demierre	Christiane	Concierge auxiliaire	
Ducry	Véronique	Concierge auxiliaire	
Fontana	Stéphanie	Concierge auxiliaire	
Morinaj	Sabrije	Concierge auxiliaire	Dès 01.2025
Marchon	Christine	Concierge auxiliaire	
Marion	Francine	Concierge auxiliaire	
Rohrbasser	Bernadette	Concierge auxiliaire	
		Total EPT au 31 décembre 2025 (environ)	6.00

BIBLIOTHEQUE			
Nom	Prénom	Fonction	Remarques
Corminboeuf	Mary-Claude	Bibliothécaire responsable	
Bosi	Stéphanie	Bibliothécaire et animatrice	
Chassot	Carole	Bibliothécaire	
Chardonnens	Corinne	Conteuse	
Fasel-Ducry	Anne-Marie	Animatrice et conteuse	
Haas	Sylvie	Conteuse	
Marion	Nathalie	Animatrice responsable et conteuse	
Pastor	Gladys	Conteuse	
Steingruber	Stephanie	Animatrice	
Wütrich	Marianne	Animatrice	
		Total EPT au 31 décembre 2025 (environ)	1.1

Formation

La formation continue est un élément important de la gestion du personnel communal avec pour objectif de contribuer à maintenir ou à développer les compétences de nos collaboratrices et collaborateurs afin de garantir des prestations de qualité.

Formations	Statut
Formation Spécialiste communal en protection incendie (SCPI)	Terminé
Formation infrastructure routière et géotechnique	Terminé
Formation responsable de déchetterie	Terminé
Formation de base déchetterie	Terminé
Formations machinistes FFE 2x	Terminé
Cours de base exploitant de STEP 2x	Terminé
1 brevet fédéral d'exploitant de Step	En cours

Le Conseil communal remercie toutes ces personnes pour leur engagement et leur collaboration tout au long de l'année.

Contrôle des habitants

La population légale de la Commune de Belmont-Broye au 31 décembre 2025 s'élève à 6'277 habitants pour 3'497 électeurs, alors que le nombre de la population en séjour est de 59 personnes.

Le Contrôle des habitants a procédé à l'enregistrement, toutes nationalités confondues, de 571 arrivées, y compris les naissances, soit 320 Suisses et 251 étrangers et 509 départs, y compris les décès, soit 288 Suisses et 221 étrangers. Cela représente une hausse de 1.5% par rapport à 2024.

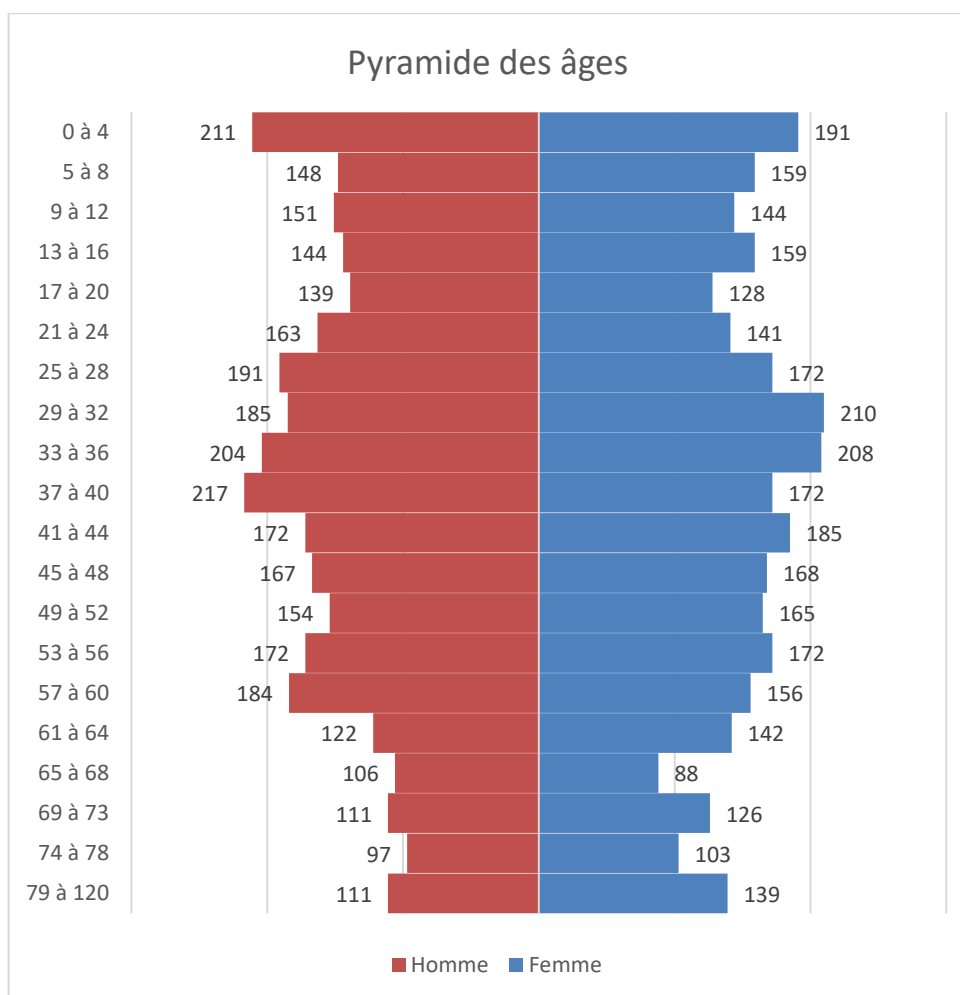
Pyramide des âges

La pyramide des âges est la suivante :

- 1'307 personnes de 0 à 17 ans
- 4'089 personnes de 18 à 64 ans
- 881 personnes de 65 ans et plus

Au 31 décembre 2025, la doyenne de la Commune de Belmont-Broye est née le 12 septembre 1927.

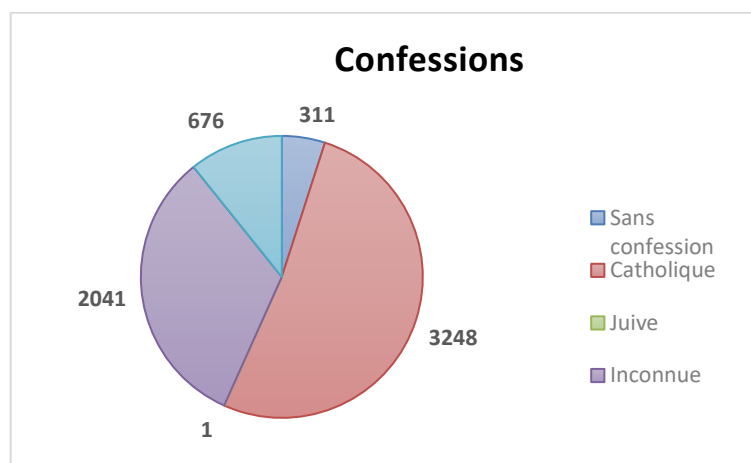
L'année 2025 a été marquée par 60 naissances pour 48 décès.



Religions (en % de la population totale)

Les différentes confessions représentées au sein de la population de Belmont-Broye sont les suivantes :

- 51.7 % catholiques
- 10.8 % réformés
- 5.0 % sans confession
- 32.5 % d'autres religions



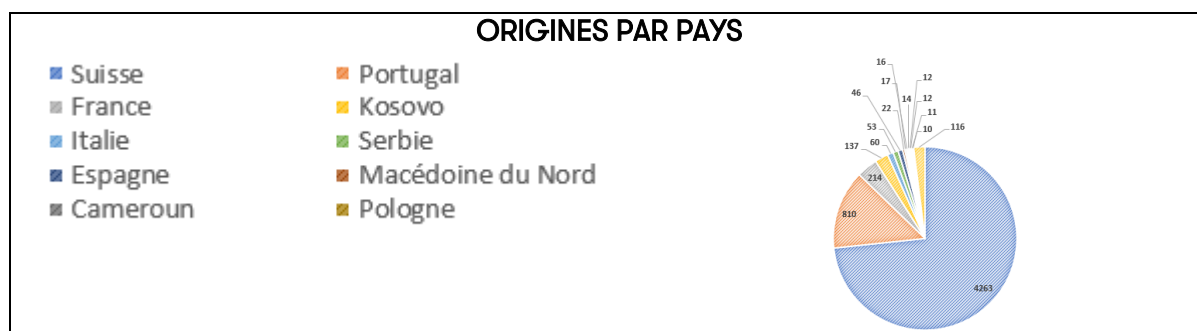
Pays de provenance (en % de la population étrangère)

1'806 habitants de nationalité étrangère, représentent 28.77 % de la population totale. Ci-après, un graphique des pays de provenance des personnes de nationalité étrangère sur notre territoire.

Autorisations de séjour

Sur 1'806 personnes de nationalité étrangère :

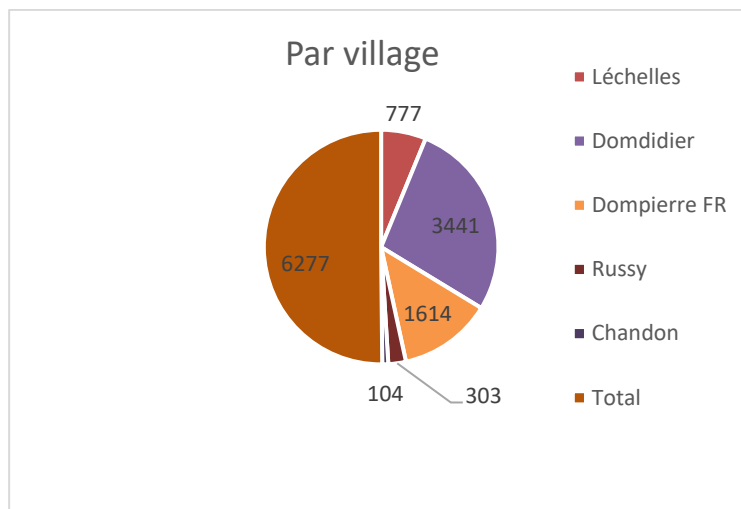
- 1'290 sont au bénéfice d'un permis C (établissement),
- 470 d'un permis B (annuel),
- 7 d'un permis L (courte durée),
- 2 d'un permis F (requérants d'asile ou admis provisoirement),
- 5 fonctionnaires international,
- 5 permis non attribués,
- 27 permis S octroyés aux ressortissants Ukrainiens



Nombre d'habitants par village

Le pourcentage de la population par village est de :

- 54.8 % : Domdidier
- 25.7 % : Dompierre
- 4.8 % : Russy
- 12.4 % : Léchelles
- 1.7 % : Chandon



Cartes CFF

Depuis 2024, les CFF ont revu le processus d'abonnements journaliers communaux. Ceux-ci ont été remplacés par des cartes journalières dégriffées Commune. Bien que moins attrayantes, mais désireux d'offrir cette prestation à ses citoyens, le Conseil communal a décidé de maintenir la possibilité d'acquiescer ces cartes journalières au bureau communal. Les cartes sont nominatives et émises comme billets mobiles ou papiers. Ce service est à disposition uniquement pour les habitants de Belmont-Broye. En 2025, 372 courses ont été enregistrées pour une rétrocession communale de CHF 207.85.

Naturalisations

L'octroi du droit de cité communal, pour les étrangers de première et de deuxième génération, est décidé par le Conseil communal, sur préavis de la Commission des naturalisations.

Commission des naturalisations

Composition	Nom	Groupe
Président	M. Dubey Bertrand	MBB
Membre	M. Chardonnens Matthieu	Le Centre
Membre	M. Pauchard Eric	PLR Belmont-Broye
Membre	M. Glauser Martial	UDC - Indépendants - UDF
Membre	M. Ismaili Ismail	La Gauche plurielle

Ayant donné leur démission de la Commission, Mme Véronique D'Agostino et M. Steve Van Cleemput ont été remplacés par MM Eric Pauchard et Matthieu Chardonnens.

Les membres de la Commission des naturalisations sont élus par le Conseil général, conformément à l'article 43 de la loi sur le droit de cité fribourgeois. Ils examinent les dossiers des requérants à la naturalisation, les reçoivent en entretien puis émettent un préavis à l'attention du Conseil communal, pour l'octroi du droit de cité.

En 2025, la Commission des naturalisations s'est réunie à 2 reprises pour l'examen de 4 demandes de naturalisation. Après les auditions, elle a préavisé favorablement 3 dossiers et défavorablement 1 dossier présenté, le Conseil communal a octroyé le droit de cité à 4 personnes.

Informations et communication

L'information et la communication sont assurées principalement par :

Le pilier public

Le Conseil communal maintient 4 piliers publics à Belmont-Broye, sur le bâtiment de l'Administration communale à Domdidier, à Dompierre, à Léchelles et à Russy, au centre du village. Les informations de portée générale ainsi que les mises à l'enquête peuvent y être consultées.

Le bulletin d'information

« Le Belmontois » a été publié à deux reprises en 2025. Désireux de proposer un format dans l'air du temps, ce dernier a été intégralement repensé et doté d'un sommaire plus complet que par le passé.

Le site internet www.belmont-broye.ch

Il est le moyen de communication privilégié de la Commune car il permet une diffusion rapide des informations. Il contient toutes les informations utiles à connaître sur l'organisation de la Commune, sur ses services et ses prestations avec la possibilité de télécharger divers formulaires, de prendre connaissance des mises à l'enquête publiques ou des annonces de travaux.

L'application communale iBroye

Afin d'appuyer la communication du site internet, la Commune a mis en place l'application iBroye en 2024. Via un simple téléchargement sur votre téléphone portable, il est possible de recevoir des informations sous formes de notification. Le nombre d'abonnés s'élève à 925 personnes actuellement, ce qui correspond à 18 % de la population (hors mineurs).





Nouvelle identité visuelle

Dans le cadre de la refonte complète du site internet, le Conseil communal a également examiné l'opportunité de créer une identité visuelle propre à la Commune de Belmont-Broye.

Jusqu'à ce jour, les armoiries communales, accompagnées de 4 barres obliques symbolisant les 4 anciennes communes, étaient utilisées dans l'ensemble des documents communaux (courriers, rapports, procès-verbaux, invitations, etc.). Les communications officielles propres à la Commune utilisent désormais cette identité au même titre qu'une identité privée utilise son logo. Elle n'est utilisée que par la Commune.

Les armoiries belmontoises restent en vigueur. Sur demande, elles peuvent être utilisées par les sociétés locales pour la promotion de leurs manifestations.

CARACTERISTIQUE		 BELMONT - BROYE
	Armoirie (Blason)	Identité visuelle (incluant le logo)
Origine	Médiévale, liée à l'histoire et à la lignée.	Moderne, liée au marketing et à l'image de marque.
Règles	Régie par l'héraldique (codes de couleurs et motifs stricts).	Liberté créative totale selon les tendances et les valeurs.
Evolution	Immuable : elle ne change presque jamais à travers les siècles.	Évolutive : elle peut être modernisée (rebranding) régulièrement.
Usage	Cérémoniel et officiel : actes notariés, sceaux, mairie, drapeaux.	Promotionnel : sites web, réseaux sociaux, publicités, brochures.
Bases légales	La Loi sur la protection des armoiries de la Suisse et des autres signes publics (LPAP)	Code civil

Archives

La loi sur l'archivage et les Archives entrée en vigueur le 01.01.2016 et son règlement entré en vigueur le 01.07.2019 édictent les différentes obligations en matière d'archivage et de gestion de ces dernières. Les locaux communaux pour ce stockage devenant trop exigus, après une analyse des besoins et une étude de coûts, l'Exécutif communal a décidé d'affecter un local (environ 31 m²) de l'ancienne école primaire de Russy au stockage des archives administratives. Les archives historiques sont quant à elles conservées à l'Administration communale dans un local spécialement conçu pour une conservation optimale.

Conformément au budget validé par le Conseil général, une spécialiste a été engagée jusqu'au 30 juin 2026, au taux de 30%. Cette collaboratrice spécialisée dans la conservation est chargée de répertorier, classer, conditionner, nettoyer et traiter tous les documents.

1. Service à la population

Responsable : Lia Rosso, Conseillère communale
Suppléant : Olivier Pochon, Conseiller communal

Défense incendie

A la suite de l'introduction de la nouvelle loi sur la défense incendie et les secours (LDIS), notre Commune a intégré l'Association de défense incendie et des secours ADIS-Broye au 1er janvier 2023. La gestion de la défense incendie (organisation, recrutement, interventions) n'est dès lors plus une compétence communale mais régionale (district). La Commune reste néanmoins propriétaire de ses infrastructures. Pour notre commune, elles se composent uniquement de la caserne de Domdidier.

Dans le cadre du déploiement de l'ADIS-Broye, la caserne de Domdidier fait ainsi partie d'une des sept bases de départ pour la Broye, desservant notamment les villages de Domdidier, Dompierre, Russy ainsi que les communes de Saint-Aubin, Delley-Portalban, Vallon et Gletterens. Les villages de Léchelles et de Chandon sont quant à eux rattachés à la base de départ de Montagny.

Le Bataillon des Sapeurs-Pompiers Broye

Les effectifs du bataillon fluctuants d'année en année, un recrutement est effectué chaque année. Les personnes intéressées peuvent contacter le bataillon <https://pompiers-broye.ch/contact>

Service de l'édilité

Les tâches principales effectuées par le service édilité et voirie sont regroupées dans les catégories suivantes :

- Gestion et entretien des routes, des chemins communaux, des marquages et signalisations, des trottoirs et des sentiers communaux
- Gestion et entretien des bordures végétalisées, espaces fleuris, parcs et jardins
- Gestion du service hivernal
- Gestion de la déchetterie et de l'évacuation des déchets
- Entretien des bancs publics et des fontaines communales

Entretiens courants annuels

Routes, trottoirs et parkings communaux

- Nettoyage (balayeuse)
- Réparations bordures, pavés
- Dénéigement
- Petits nettoyages des collecteurs et regards
- Remplacement des grilles de route
- Remplacement ou entretien des panneaux de signalisation et potelets
- Fauchage zones vertes, talus et bords de chaussée
- Mise en place radars pédagogiques

Arbres, haies et zones fleuries sur le domaine communal

- Plantation de nouveaux arbres et haies
- Plantation 3x/an des zones fleuries et arrosages/entretiens
- Taillage des arbres et haies

Poubelles et déchetteries

- Surveillances des déchetteries et entretiens/évacuations
- Vidage des poubelles et poubelles à chien

Ruisseaux

- Démontage de barrages des castors
- Plantation de nouveaux arbres
- Fauchage des berges
- Taillage et coupe des arbres et des haies
- Petits entretiens dans le lit des ruisseaux
- Débitage et évacuation des arbres couchés par les castors

Places de jeux et de sports

- Entretien et contrôle des installations et des places de jeux
- Changement ou réparation des éléments défectueux
- Nettoyage
- Fauchage
- Taillage arbres et haies
- Traitements des terrains de sports et arrosages

Collecteurs et conduite d'eau

- Petits curages ou nettoyages des chambres et collecteurs
- Petites ou moyennes réparations y c. fouilles sur les collecteurs et les conduites d'eau.

Place du CO

- Taillage des arbres et haies
- Fauchage et entretiens zones vertes et fleuries

Parcours Vita

- Entretien de la piste et éléments
- Changement ou réparation des éléments défectueux

Machines-matériel

- Entretien et réparations

Travaux d'entretiens sous-traités

- Mise en place d'enrobé/revêtement sur les routes, trottoirs et places
- Mise en place de nouvelles signalisations routières
- Entretien des ruisseaux à Léchelles selon RPS
- Grands curages de collecteurs avec contrôles caméra
- Renouvellement des marquages sur les routes et places
- Travaux spéciaux dans le lit des ruisseaux
- Travaux spéciaux lors d'abattage de grands arbres
- Travaux de grandes fouilles pour la réparation de collecteurs ou de conduites d'eau
- Travaux de fouilles sous les chaussées et trottoirs

Gestion des déchets

Les Belmontois disposent de 3 déchetteries, à Domdidier, Dompierre et Léchelles, ainsi que de 5 bennes collectrices se trouvant à 2 à Domdidier, 1 à Dompierre, 1 à Léchelles et 1 à Russy.

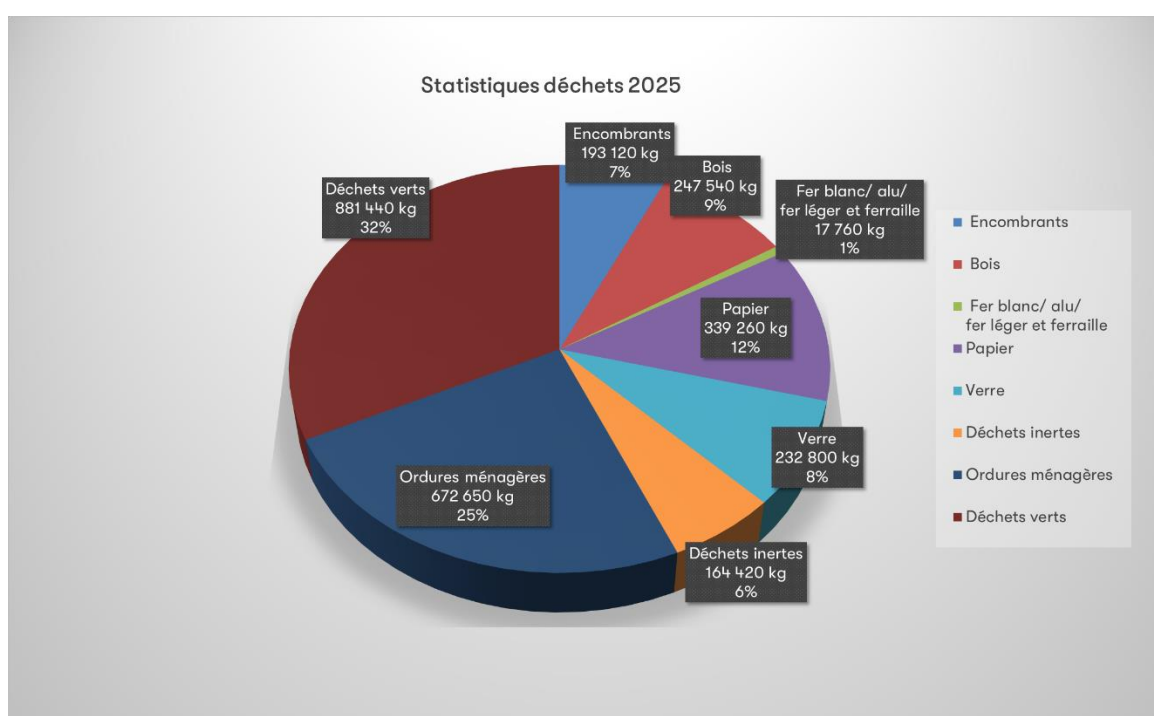
Trois d'entre elles, à Domdidier et Léchelles, ont été remplacées en 2024, conformément au crédit validé par le Conseil général. Par rapport à 2024, le tonnage général des déchets s'élève en 2025 à 2'748 tonnes soit une hausse de 105 tonnes (3.7 %), ce qui reste toujours moins qu'en 2021, malgré la hausse de la population.

De manière générale, on constate une augmentation des ordures ménagères (6.7%), des encombrants (1.8%). Le poids des déchets par habitant s'élève à 438 kg, en diminution de 28 kg/hab.

En 2025, le coût de traitement des déchets par habitant se monte à CHF 83.96, soit une augmentation de 48 centimes. A la lumière du compte de fonctionnement, «730/Gestion des déchets», on relève des charges pour un montant de CHF 527'031 (traitements, ramassages, taxes de décharges, etc.) et des revenus pour un montant de CHF 481'832 (taxes forfaitaires, taxes au sac, etc.).

Ce compte est ainsi légèrement déficitaire (- CHF 45'199). En conclusion, la recette totale du compte des déchets couvre 91.4 % des charges liées à ces derniers. Ce qui correspond à la loi cantonale sur la gestion des déchets qui exige au moins 70 % de couverture.

La Commune participe depuis 2021 à la récolte de déchets spéciaux organisée par le Service cantonale de l'environnement. Cette action a lieu deux fois par an sur le parking de la gare de Domdidier.



Actions spéciales

La Commune de Belmont-Broye a organisé 2 actions spéciales de collecte de déchets. Les samedis 17 mai et 11 octobre, les Belmontoises et Belmontois étaient invités à apporter les déchets considérés spéciaux, comme des vieilles peintures, crépis, solvants, essences, etc.

Ordonnances pénales

L'introduction des caméras de surveillance dans les déchetteries en 2023 a permis de réduire le nombre d'incivilité. En 2025, le Conseil communal a prononcé 17 ordonnances pénales à l'encontre de personnes n'ayant pas respecté les dispositions légales.

Cimetières

La Commune de Belmont-Broye dispose de 4 cimetières situés à Domdidier, Dompierre, Léchelles et Chandon, dont 3 sont sa propriété, soit les cimetières de Domdidier, Léchelles et Chandon. Le cimetière de Dompierre est propriété de la Paroisse de Notre Dame-du-Belmont. Néanmoins, la Commune assure sa gestion.

Police, Protection civile, ORCOC, Militaire

Mise en place des PRU (POINT DE RENCONTRE D'URGENCE)

Les 3 points de rencontre d'urgence, la salle de gymnastique, la halle de Dompierre et la salle multi-usage de Léchelles sont maintenant équipés.

En cas d'activation nécessaire, le matériel suivant sera disponible sur les sites à savoir :

- Lampes de poche
- Réchauds de camping
- Piles
- Prises multiples
- Enrouleurs
- Génératrice de secours
- Jerrican de carburant (usage communal)



Butte de tir

La butte de tir à Domdidier est en cours d'assainissement conformément à la loi. En effet, l'assainissement des sites contaminés est un domaine prioritaire de la protection de l'environnement qui fait l'objet de dispositions légales spécifiques au niveau fédéral et cantonal. Cette zone de tirs est hors-service depuis le 31 décembre 1999. Elle doit dès lors faire l'objet d'un assainissement selon les normes en vigueur.

2. Formation et petite enfance

Responsable : Anita Moullet, Conseillère communale
Suppléant : Marie-Claire Corminboeuf, Conseillère communale

Effectif et administration

Avec 644 élèves légaux, scolarisés en 2025, les effectifs ont légèrement augmenté cette année. La répartition des élèves se fait comme suit :

- Domdidier : 338 élèves répartis dans 17 classes du niveau 1H à 8H
- Dompierre : 198 élèves répartis dans 10 classes du niveau 1H à 8H
- Léchelles : 84 élèves répartis dans 5 classes du niveau 1H à 8H

Ce qui représente un total de 620 élèves (effectif physique), pour un effectif légal de 644 enfants (dont 12 bénéficiaires de mesures pédagogiques renforcées coefficient de 300 %)

Effectif des établissements scolaires de Belmont-Broye						
Nombre	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Elèves	578	559	584	605	619	644
Enseignants	38	38	40	48	51	55
Secrétariat	1	1	1	1	1	1
Direction	1	1	1	1	1	1

*sont compris enseignants-es titulaires, enseignantes spécialisées et enseignants-es d'appuis

Aménagement de l'école primaire de Léchelles

La réaffectation de l'appartement de fonction de l'école primaire de Léchelles a permis l'ouverture de 2 nouvelles classes à la rentrée scolaire 2025-2026. Les travaux se sont déroulés en trois étapes afin de ne pas perturber les classes déjà en places. L'appartement a été transformé durant les vacances de Pâques, ce qui a permis de déménager la classe enfantine de suite et de libérer une des classes du rez-de-chaussée. Ce qui a permis d'effectuer dans la classe libre diverses interventions pour prendre de l'avance en vue des vacances d'été. La dernière étape a commencé sitôt les vacances d'été commencées afin de garantir les délais. Une excellente collaboration entre les enseignantes et les entreprises a permis de respecter les échéances fixées. Les travaux se sont achevés à la fin juillet 2025 afin de permettre au service conciergerie de nettoyer les locaux et aux écoles de se mettre en place pour la nouvelle rentrée.

Activités extra-scolaires

Initiation aux sciences : grâce à la Bourse aux vêtements de Domdidier qui fait don chaque année du bénéfice de cette manifestation, une activité sous forme de spectacle à l'aula du CO a pu être ainsi organisée pour les élèves de l'école primaire.

En 2025, elle a été organisée par la commission de la bourse qui est constituée d'enseignants-es. Le thème était La science pour s'émerveiller, participer et explorer. Avec Professor & Profesora Bummbastic, les sciences sont devenues une véritable expérience. Dans ce spectacle interactif, il ne s'agit pas seulement d'expliquer, il s'agit de vivre la science. Entre expériences surprenantes, effets spectaculaires et une bonne dose d'humour, ils ont montré à quel point la science peut être passionnante.

Camps de ski : cette année, 93 élèves ont pu participer au traditionnel camp de ski, qui s'est déroulé du 5 au 10 janvier 2026, à Chandolin.

Conseil des parents

Composition	Nom
Présidente	Mme Dželjadini Valentina
Membre	Mme Bazin Tomasino Estelle
Membre	M. Benidir Michaël
Membre	Mme Fatio Muriel
Membre	Mme Formica Caroline
Membre	Mme Primo Catia
Membre	Mme Schopper Sylvie
Membre	M. Szmoniewski Jérôme

M Cédric Ding a donné sa démission en cours d'année. Le Conseil communal le remercie pour son investissement et son implication pour le plus grand bonheur des enfants.

Selon l'article 31 de la loi sur la scolarité obligatoire, le rôle du Conseil des parents consiste à l'échange d'informations et au débat de propositions portant sur la collaboration entre l'école et les parents ainsi que sur le bien-être des élèves et leurs conditions d'étude.

Le Conseil est consulté par les autorités compétentes dans les affaires scolaires de portée générale en lien avec l'établissement et pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important. Il n'a pas de compétence décisionnelle.

Le Conseil des parents de Belmont-Broye est très actif pour le bien-être des enfants. Il a notamment organisé le cortège de Carnaval et le Bal de la rentrée. Il a aussi prêté main forte à l'équipe enseignante pour d'autres activités ainsi que la clôture scolaire. Depuis sa création, il collabore avec le Conseil des élèves qui réunit régulièrement les délégués de chaque classe de la 5 H à la 8 H et leur apporte son soutien si nécessaire.

Le Conseil communal de Belmont-Broye tient à remercier le Comité de la Bourse aux vêtements, le Conseil des parents et l'ensemble des personnes qui consacrent une semaine de leur temps libre au camp de ski.

Fête des Ecoles

Du 13 au 15 novembre 2025, le Service des écoles, le Conseil des parents ainsi que les enfants et enseignants ont organisé une manifestation. Un marché offrant un large panel d'articles réalisés par les petits et grand était agrémenté de différents stands de nourriture. Des animations et spectacles était également proposés au public venu en nombre. Le Conseil communal salue cette initiative et remercie toutes les personnes ayant collaboré à la réussite de cet évènement.



Accueil extra-scolaire et de la petite enfance

Crèche Little Green House

La crèche affiche complet depuis 2024. Le revers de ce succès est qu'elle ne peut pas répondre à toutes les demandes de placement. Elle a ainsi été contrainte de mettre en place une liste d'attente.

La Commune de Belmont-Broye dispose de 33 places. La Commune a néanmoins dû signer des conventions avec différentes crèches du canton afin de pallier le manque de places à Domdidier. Ces conventions sont basées sur la même échelle de subventionnement que pour Little Green House, afin que tous les parents soient traités sur un pied d'égalité.

Accueils extrascolaires et garderies

Les Accueils extrascolaires (AES) de la Commune de Belmont-Broye sont délégués aux associations suivantes, dont elle est membre :

- **L'Association Les Papillons à Léchelles avec laquelle elle a signé une convention.** La Commune de Belmont-Broye lui confie la gestion de toutes ses obligations en matière d'accueil de la petite enfance.
- **L'accueil familial de jour Les P'tits Pruneaux, association privée, à but non lucratif.** Elle a pour mission la mise à disposition et la surveillance de structure d'accueil familial de jour pour les enfants des Communes de Belmont-Broye, Delley-Portalban, Gletterens, Saint-Aubin et Vallon.

L'Association les Papillons accueille de plus en plus d'enfants, surtout sur la période de midi. L'équipe des éducatrices et la direction effectuent un travail considérable, autant dans l'encadrement, le service des repas et les loisirs durant les journées de classe, soit le matin avant l'école, le midi et après l'école, sans oublier les périodes d'alternances des plus petits, certains matins et après-midi.

3. Affaires sociales et vie villageoise

Responsable : Marie-Claire Corminboeuf, Conseillère communale
Suppléant : Daniel Barras, Conseiller communal

Affaires sociales

Les Communes du district sont membres du Réseau Santé Social de la Broye fribourgeoise (RSSBF) qui a pour mission de dispenser des prestations d'aides et de soins à domicile et d'exploiter les EMS de Domdidier, d'Estavayer-le-Lac et de Montagny ainsi que le foyer de jour. Le RSSBF administre également le Service social et le Service officiel des curatelles pour toute la Broye fribourgeoise.

Fritime

La Commune de Belmont-Broye est membre de l'association FriTime depuis 2019. Afin que les Communes fribourgeoises développent une politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse, cette association de droit privé vise à promouvoir les activités sportives, artistiques et culturelles en faveur de tous les enfants et les jeunes au niveau communal.

L'association gérée par le Service cantonal de l'enfance et de la jeunesse encourage et soutient les Communes du canton de Fribourg à développer des activités variées, gratuites et accessibles à toutes et tous, en collaboration avec le réseau associatif communal ou régional.

En 2025, le comité FriTime a proposé un riche programme fort de 12 d'activités avec le soutien de la commune et de différents partenaires :

- 28 février - Carnaval à Belmont-Broye
- 9 avril, 14 mai et 11 juin - Création d'un projet en couture
- 16 avril - Chasse aux œufs à l'EMS des Fauvettes
- 20 et 27 mai - Couture parent-enfant
- 2 juillet - Initiation au Breaking (avec le Passeport-Vacances de Dompierre-Russy-Léchelles)
- 5 juillet - Course le Belmont'é (sponsoring d'inscriptions)
- 1er août - Cortège du 1er août (avec le Passeport-Vacances de Dompierre-Russy-Léchelles)
- 10 septembre - Création d'une mini-trousse
- 17 septembre - Découverte des champignons en forêt
- 24 septembre et 29 octobre 2025 - Création d'un porte-clé en bois
- 30 octobre - Taille ta courge

Le Conseil communal remercie le comité FriTime pour son travail et son engagement.

Commission senior

Composition	Nom	Groupe
Présidente	Mme Chassot Cindy	Conseillère générale
Vice-président	M. Krebs Jean	Conseiller général
Membre	Mme Meyer Sophie	Conseillère générale
Membre	Mme Zillweger Marianne	Conseillère générale
Membre	Mme Monnereau Jennifer	Personne externe
Membre	Mme Corminboeuf Marie-Claire	Conseillère communale

La loi cantonale sur les seniors, entrée en vigueur en 2017, prévoit à son article premier que : « En complément à la législation fédérale cantonale, la présente loi a pour but de veiller à l'intégration des seniors dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie ». Afin de répondre à ces exigences, le Conseil communal a institué une Commission Seniors qui a mis en place un concept seniors.

En 2025, la Commission Seniors s'est réunie à 9 reprises et a organisé 3 événements en faveur des seniors de la Commune :

- la balade gourmande, au mois d'octobre à la forêt du Grand-Belmont. En présence de M. le Conseiller d'Etat Philippe Demierre en charge de la politique des seniors à l'Etat de Fribourg, elle a rassemblé 230 participants, enchantés de cette sortie au grand air ;
- l'apéritif des nouveaux retraités. Il a réuni une trentaine d'intéressés qui ont pu s'informer des nombreuses possibilités de rester actifs dans le cadre d'activités diverses et bénévoles ;
- un apéritif qui a réuni une dizaine de résidents au home les Lilas à Domdidier.

Le Conseil communal adresse ses remerciements aux sociétés locales qui ont aidé à l'organisation de la balade gourmande ainsi qu'au nombreux sponsors qui ont apporté leur soutien à cette manifestation.

Vie villageoise, Culture, Sport, Loisirs

La Commune de Belmont-Broye apporte un soutien aux divers acteurs sportifs et culturels locaux, que ce soit au travers des subsides accordés à ses sociétés locales, des subventions à des institutions organisant des manifestations ou la mise à disposition d'infrastructures et de services communaux.

Commission culturelle

Composition	Nom	Fonction
Présidente*	Mme Corminboeuf Marie-Claire	Conseillère communale
Vice-président*	M. Rimaz Jean-Luc	Conseiller général
Membre*	Mme Primo Catia	Personne externe
Membre*	Mme Guillet Aline	Conseillère générale
Membre*	M. Bugnon Nicolas	Conseiller général
Membre*	M. Longchamp Blaise	Conseiller général
Membre**	Mme Dželjadini Valentina	Conseillère générale
Membre**	Mme Dubey Marina	Conseillère générale
Membre**	M. Egger Sylvain	Conseiller général
Membre**	M. Schnewly Vincent	Conseiller général

* membre permanent ** membre renfort

En 2025, la Commission culturelle a siégé à 6 reprises. Elle a organisé 6 manifestations dont :

- 4 spectacles, organisés dans le cadre de l'Aulahop, soit 2 spectacles portés sur l'humour ainsi qu'un concert du valaisan Bastian Baker qui est prévu le 7 mars 2026 et qui affiche déjà complet.
- les traditionnels Salons de Modeste. Pour la quatrième année, ils ont réuni une quarantaine de participants. Les nouvelles habitantes et nouveaux habitants de notre Commune ont reçu une invitation spéciale cette année, afin qu'ils et elles puissent créer des liens dans nos villages

La Commune octroie un soutien annuel de CHF 61'000 dans le cadre de son budget de fonctionnement. Ce riche programme ne pourrait être financé sans le soutien de nombreux sponsors locaux. Il est à relever l'important travail de la Commission culturelle en termes de recherche de fonds. En 2025, le soutien privé se monte à CHF 33'500. Le Conseil communal remercie les entreprises qui ont à cœur de soutenir ces différentes manifestations.

Le Conseil communal adresse ses remerciements à toutes les personnes qui œuvrent de près ou de loin pour l'organisation des manifestations de la Commission culturelle.

Fête nationale

Sous la houlette de la société de Jeunesse de Dompierre, la fête nationale a été organisée avec le soutien communal à la salle polyvalente à Dompierre. Environ 500 personnes ont profité du repas offert par la Commune à cette occasion. L'animation a été assurée par Mme Cindy Chassot qui, via le Passeport Vacances de Dompierre-Léchelles-Russy a organisé la confection de lanterne pour enfants suivi par un défilé. La partie musicale a été assurée par la Société de Musique L'Arbogna. Pour les gourmands un stand de glace était présent et un château gonflable pour le bonheur des plus petits.

Le Conseil adresse ses remerciements à l'ensemble des acteurs et sociétés pour leur collaboration à l'organisation de la Fête nationale.

Bibliothèque communale Rémy Goumaz

En date du 26 février 2024, le Conseil communal a décidé de reprendre en main communale la gestion de la bibliothèque publique et scolaire Rémy Goumaz au 1er janvier 2025, après dissolution effective de l'Association de la bibliothèque, association de droit privé.

La bibliothèque assure entre autres des prestations pour les écoles, ainsi que pour les habitantes et habitants de notre commune. En 2025, les 21 classes du Cycle d'orientation sont passées six fois dans l'année pour emprunter des ouvrages selon un programme établi par le CO.

Dans le cadre de ses activités courantes, la bibliothèque Rémy Goumaz n'a pas chômé avec 22'550 prêts. Elle a également étoffé son offre avec 795 acquisitions de livres (697) et revues (98), venant enrichir un fonds riche de 17'682 ouvrages comprenant des romans (5'129), des albums jeunesse (2'706), des essais, des livres documentaires (6'249), des bandes dessinées (3'050) et manga (415).

Le Conseil communal adresse ses plus vifs remerciements aux bibliothécaires et conteuses qui collaborent à la bonne gestion de la bibliothèque.

Subventions communales

En 2025, la Commune a octroyé des subventions ordinaires aux sociétés culturelles, sportives et sociales locales sur la base de critères de la directive communale des subventions allouées aux sociétés locales. Ces montants ont été fixés pour la durée de la législature, soit de 2021 à 2026.

Si la subvention annuelle de base de CHF 500 est identique pour l'ensemble des sociétés locales belmontoises, les montants versés aux sociétés diffèrent légèrement chaque année étant donné qu'ils dépendent également du nombre d'élèves pour les sociétés formatrices (école de musique, mouvement juniors), d'aides ponctuelles octroyées pour le soutien à l'organisation de manifestations (représentation théâtrale et concerts annuels), de jubilés de sociétés ou de demandes de prestations dans le cadre de réceptions communales.

Les subventions ordinaires s'appliquent aux sociétés culturelles, sportives et à but social de la Commune qui favorisent, par leurs activités, la participation active de leurs membres. Elles se sont montées à CHF 29'987 pour les sociétés culturelles et à but social et à CHF 28'430 pour les sociétés sportives.

Les organisateurs des dîners des aînés bénéficient du soutien financier de la Commune à hauteur de CHF 50 pour tous convives âgés de 70 ans et plus.

De plus, la Commune apporte un soutien particulier aux sociétés faitières de la Commune que sont l'Union des sociétés locales de Domdidier (USL) et la Société de Développement de Dompierre-Russy (SDDR) en fonction des prestations délivrées à la population par ces dernières sous forme de manifestations publiques ou de diverses autres activités qu'elles organisent.

Ainsi l'USL reçoit une subvention annuelle de CHF 500 dans le cadre de sa mission de coordination des sociétés locales de Domdidier, la SDDR se voit octroyer un soutien de CHF 4'250, qui comprend une aide à l'organisation des manifestations qu'elle met en place dans les villages de Dompierre et Russy (marché printanier villageois, récolte des sapins de Noël, etc.) et au passeport-vacances.

La société faitière de Léchelles « Ensemble » a quant à elle été dissoute le 7 avril sous la présidence des autorités communales. Cette mesure a été nécessaire en raison de la démission de la quasi-totalité du comité. Les avoirs de la faitière ont été reversés, conformément à la volonté des sociétés présentes au sociétés léchelloises formatrices à savoir, la fanfare L'Echo du Belmont, le SHC Léchelles-Coyotes et la société de tir à 300 mètres.

Enfin, la Commune apporte son soutien au marché mensuel de Domdidier par la mise à disposition du préau de l'école primaire et la gratuité de l'électricité et de l'eau dont ont besoin les exposants. Elle soutient également tous les 2 ans le comptoir de Domdidier par la mise à disposition des infrastructures à tarif préférentiel et l'organisation de l'apéritif de l'inauguration du comptoir

4. Eau

Responsable : Olivier Pochon, Conseiller communal

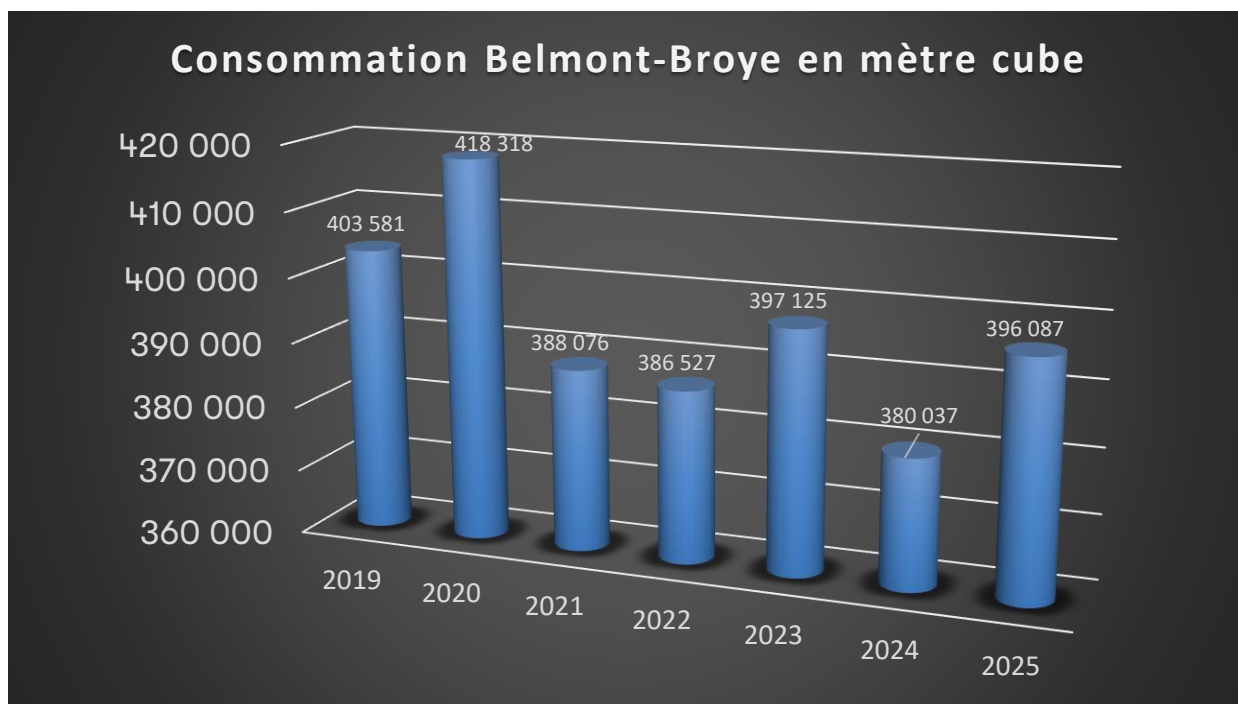
Suppléant : Lia Rosso, Conseillère communale

Eau potable

La Commune de Belmont-Broye est alimentée par plusieurs sources ainsi que par un raccordement auprès de l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau des Communes vaudoises et fribourgeoises de la Broye et du Vully (ABV).

VOLUME D'EAU PRELEVE (en m3)						
Captages	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Communaux	166'576	186'093	166'200	138'794	122'307	121'329
ABV	198'925	163'840	169'044	199'852	214'717	222'036
Corcelles	52'817	38'143	51'283	58'479	43'013	52'722
Total	418'318	388'076	386'527	397'125	380'037	396'087

Au total, les volumes prélevés en 2025 ont augmenté de 4.2 % par rapport à 2024 alors que les sources du Belmont-Broye ont fourni la même quantité d'eau qu'en 2024.



Forage dans le Grand Belmont

L'eau étant un point essentiel à tout vie, le Conseil communal explore d'autres solutions afin d'augmenter l'autonomie pour ses citoyens. En janvier 2025, deux forages de reconnaissance d'environ 45 mètres de profondeur ont été réalisés dans la forêt du Grand Belmont. Ce qui a permis de trouver des eaux souterraines exploitables dans les fissures et fractures de la molasse gréseuse. D'un point de vue qualitatif, l'eau des forages répond aux exigences pour l'eau potable.

Avant d'établir un projet de captage définitif, des investigations complémentaires étaient nécessaires. Un test de pompage a été réalisé dans les deux forages afin de confirmer le débit exploitable sur le long terme. Des analyses chimiques détaillées, avec notamment le dépistage des nitrates et des métabolites du chlorothalonil, ont été effectuées afin de vérifier l'évolution des concentrations sous l'effet d'un prélèvement prolongé.

En novembre 2025, des essais ont confirmé la présence d'un potentiel de captage estimé à 350 l/min (500 m³/jour), l'absence des polluants sauf du chlorothalonil R471811 mais qui reste bien en dessous de la norme (0.06 ug/l, norme 0.1ug/l). Les résultats sont donc conformes aux exigences OPBD.

Ces résultats prometteurs permettent d'envisager le captage de ses eaux. La suite consistera en un mandat d'étude puis, si toutes les conditions sont remplies, dans la réalisation de deux puits filtrants.

Epuración

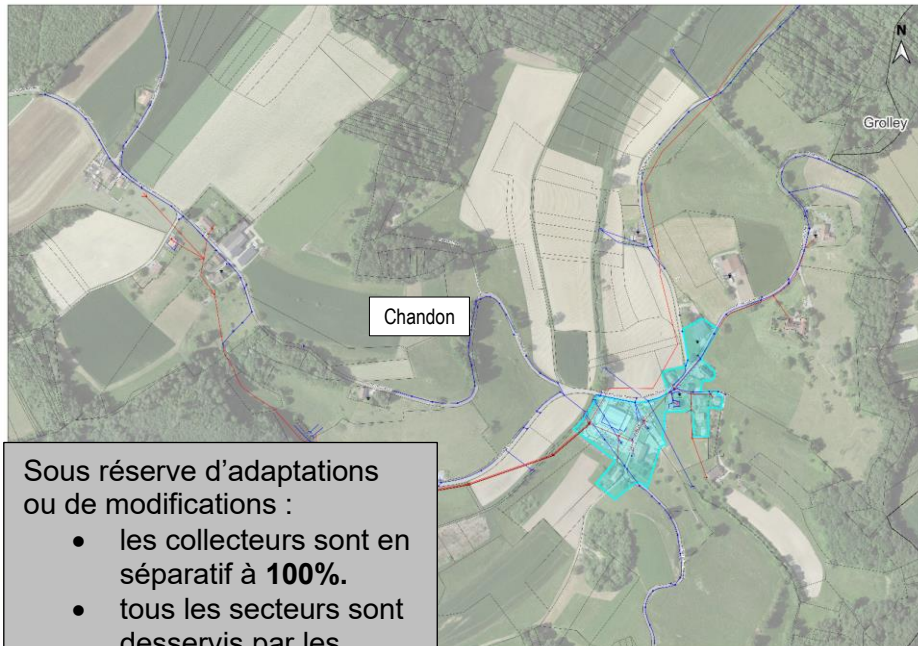
La station d'épuration des eaux (STEP) de Domdidier traite les eaux usées de notre commune ainsi que celles de Saint-Aubin et du village d'Oleyres. La Commune de Belmont-Broye a la charge de sa gestion technique et administrative. En 2025, la STEP de Domdidier a traité 1'010'140 m³ d'eaux usées soit 12.6% de moins qu'en 2024.

Le réseau d'épuration communal dessiné sur les plans est d'environ 135 km à ce jour. Le réseau d'eau potable communal et de défense incendie inséré sur les plans est d'environ 52 km, composé de 223 bornes hydrantes, de 399 vannes de réseau et de 1'404 vannes de branchement.



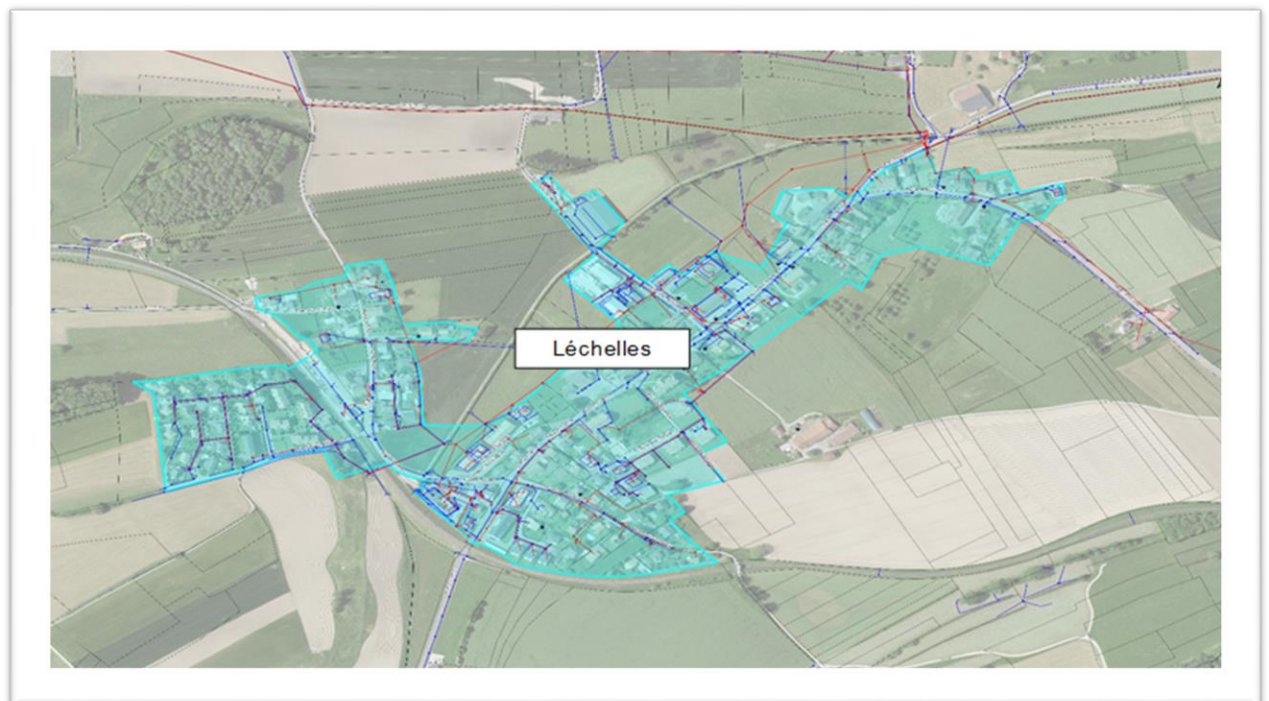
Sous réserve d'adaptations ou de modifications :

- les collecteurs sont en séparatif à **100%**
- tous les secteurs sont desservis par les conduites d'eau potable et de défense incendie. Certaines sont vieillissantes.



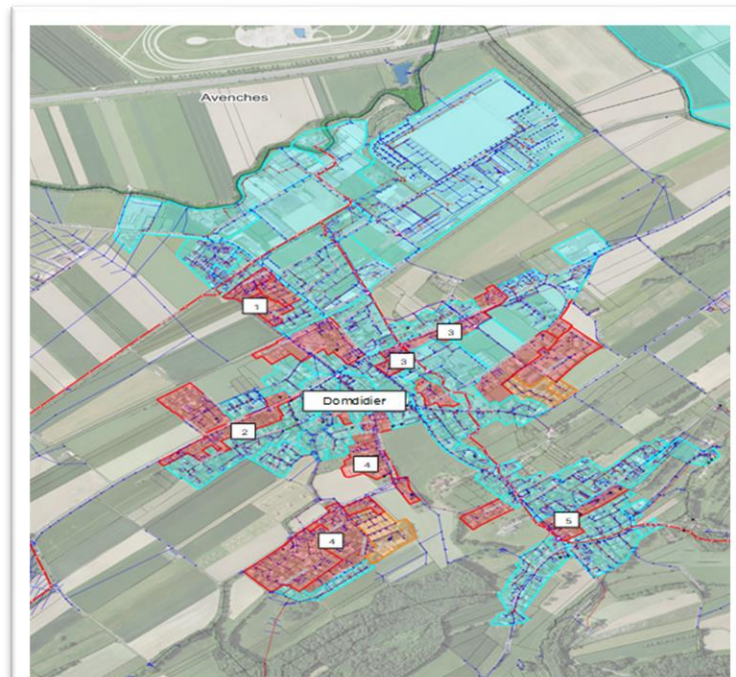
Sous réserve d'adaptations
ou de modifications :

- les collecteurs sont en
séparatif à **100%**.
- tous les secteurs sont
desservis par les
conduites d'eau
potable et de défense
incendie. Certaines
sont vieillissantes.



Sous réserve d'adaptations ou de modifications :

- les collecteurs sont en séparatif à **100%**
- tous les secteurs sont desservis par les conduites d'eau potable et de défense incendie. Certaines sont vieillissantes.



Sous réserve d'adaptations ou de modifications :

- les collecteurs sont en séparatif à **73%**
- tous les secteurs sont desservis par les conduites d'eau potable et de défense incendie. Certaines sont vieillissantes et ont plus de 70 ans.



Sous réserve d'adaptations ou de modifications :

- les collecteurs sont en séparatif à **85%**
- tous les secteurs sont desservis par les conduites d'eau potable et de défense incendie. Certaines sont vieillissantes.

En cours de réalisation à Domdidier

- Secteur Sous-Gare » : mise en séparatif collecteurs en 2026.
- Réalisation d'un collecteur d'eaux usées diamètre 40 cm par forage sous la voie CFF.

Prévisions de réalisation à court terme à Domdidier

- Grand-Rhain : mise en séparatif collecteurs et nouvelle conduite d'eau potable et de défense incendie en 2025 et 2026.
- Rue Centrale et Vy-d'Avenches : mise en séparatif collecteurs et nouvelle conduite d'eau potable et de défense incendie en 2026 et 2027.
- Chany-Bruyères : relevés et études en cours.
- Genevres : relevés et études en cours.

Prévisions de réalisation à court terme à Dompierre

- Ver-Le Ru : mise en séparatif collecteurs en 2026 et 2027.
- Eglise-Les Moulins – Bord-Dessous : relevés et études en cours.

Cadastre souterrain

La réalisation, le contrôle et le renouvellement des installations publiques nécessaires à l'évacuation des eaux et à la distribution d'eau potable font partie des tâches du Bureau technique. Une mise à jour régulière du cadastre souterrain permet d'assurer une meilleure gestion des ouvrages enterrés de la commune et de répondre efficacement aux demandes de raccordement des nouvelles constructions privées. En 2025 comme en 2024, plus de 100 demandes ont été adressées au Bureau technique concernant ses infrastructures souterraines. Ces dernières sont maintenant notées sur les plans communaux, ce qui permet un meilleur suivi de nos infrastructures et celles des privés.

Lors d'une mise à l'enquête d'un nouveau bâtiment, le point de raccordement à l'eau potable et à l'épuration est validé par le Bureau technique. A la fin des travaux, la conformité des raccordements au réseau communal est contrôlée et validée par un relevé sur place.

La Commune doit encore assainir en système séparatif une partie du village de Dompierre et de Domdidier, il reste encore un peu plus de 11 km de collecteur unitaire dans ces 2 villages. Certaines mises en séparatif seront réalisées lors des aménagements routiers. Pour réaliser un projet de mise en séparatif correct, nous devons connaître les raccordements de chaque bâtiment. Pour réduire les coûts des bureaux d'ingénieurs, c'est le bureau technique qui effectue ces relevés et redessine les informations utiles à l'établissement des projets. Les relevés sont faits en présence des propriétaires. Le nombre de ces relevés sont directement liés aux projets communaux et certains dossiers privés.

Epuration Basse-Broye et Vully

Le projet de création d'une STEP régionale pour les communes de la Basse-Broye et du Vully se poursuit dans le cadre de l'Association Intercommunale pour l'épuration des eaux de la région Basse-Broye (EBBV). La future STEP régionale permettra à terme de reprendre les eaux des 7 STEP existantes dont celle de Domdidier. Ce qui permettra de traiter les eaux usées de 10 communes soit :

- pour le canton de Fribourg : Belmont-Broye, Delley-Portalban, Gletterens, Grolley, Ponthaux et Saint-Aubin.
- pour le canton de Vaud : Avenches, Cudrefin, Faoug, Vully-les-Lacs.

La STEP régionale est destinée à traiter toutes les eaux usées de nos communes, qu'elles soient communales ou industrielles.

La Commune de Belmont-Broye est représentée dans les 3 comités pilotant le projet :

- Comité de direction (Codir) qui valide les choix stratégiques et techniques
- Comité réseaux (CORES) : qui traite la question des réseaux.
- Comité Step (COSTEP) : qui traite l'aspect technique de la STEP.

Actuellement, le travail des différents comités se concentre sur les processus de la STEP, les réseaux (canalisations et stations de pompage) ainsi que le Plan général d'évacuation des eaux régionales ((PGEEr1). En effet, un PGEEr1 doit être élaboré et soumis au Canton de Vaud et de Fribourg. Il concernera les bassins versants de la STEP, en tenant compte des débits, de la qualité des eaux et de l'état d'avancement du passage des réseaux communaux en séparatif.

La planification prévoit une mise en service de la STEP régionale en 2029, avec un référendum obligatoire en 2026.

5. Bâtiments et patrimoine communal

Responsable : Daniel Barras, Conseiller communal
Suppléant : Anita Moullet, Conseillère communale

Bâtiments communaux

Vers l'Eglise à Dompierre

Depuis la rentrée scolaire 2024, la Commune loue ce bâtiment à l'Association La Chrysalide, une école privée et alternative. L'école accueille des enfants de 4 à 8 ans (1ère à la 4ème HarmoS).



Mise en conformité des bâtiments communaux

En 2019, l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments du canton de Fribourg (ECAB) a délégué place aux communes le contrôle de la protection incendie des bâtiments. Le spécialiste communal (SCPI) est responsable d'assister les communes sous l'angle technique et procédural en matière de sécurité des bâtiments publics et privés, des personnes et des animaux. Il examine les projets de construction dans le cadre des procédures de permis de construire pour les dossiers ne nécessitant pas un préavis de l'ECAB. A cet effet, il utilise le système d'information du bâtiment de l'ECAB (SIBAT). Il suit une formation dispensée par l'ECAB et est accrédité pour les communes dans lesquelles il officie.

Pour la Commune de Belmont-Broye, les contrôles sont désormais assurés par une collaboratrice de l'Administration communale rattachée au Bureau technique.

Le Conseil communal a donc mandaté son spécialiste communal pour un contrôle des bâtiments scolaires et des salles polyvalentes, qui doivent être légalement contrôlés tous les 5 ans. L'ensemble de ces bâtiments a fait l'objet de rapports détaillés (1 par bâtiment) qui ont été remis au Conseil communal dans le courant de l'automne 2025. Afin de répondre aux exigences de sécurité, des adaptations sont nécessaires dans certains bâtiments, remplacement des serrures actuelles par des serrures antipaniques et installation de portes anti-feux. Un crédit d'investissement ayant été validé par le Conseil général le 15 décembre 2025, les travaux seront réalisés dans le courant de l'année 2026.

Parc immobilier

Le parc immobilier de la Commune comporte plus d'une vingtaine de bâtiments qui se répartissent de la manière suivante :

- 1 bâtiment administratif à Domdidier
- 5 écoles, dont 3 à Domdidier, 1 à Dompierre et 1 à Léchelles
- 3 salles polyvalentes, dont 1 à Domdidier, 1 à Dompierre et 1 à Léchelles
- 3 immeubles locatifs, dont 1 à Domdidier, 1 à Dompierre et 1 à Russy
- 1 local de défense incendie, dont 1 caserne à Domdidier
- 4 abris de protection civile
- 1 dépôt de voirie à Domdidier
- 1 chapelle à Russy
- 5 WC publics, dont 2 à Domdidier, 1 à Dompierre, 1 à Léchelles et 1 à Russy
- 1 bâtiments à Dompierre, soit la Maison des Associations

Conciergerie et entretien des bâtiments

Le Service des bâtiments intervient pour les petites réparations et maintenances courantes, ainsi que le suivi des travaux mandatés auprès des diverses entreprises de la région. Il s'occupe également de l'intendance des salles communales lors de locations, de la conciergerie des bâtiments communaux et des états des lieux des appartements en location.

En plus de l'entretien courant réalisé pendant l'année, des travaux plus spécifiques ont été réalisés dans les bâtiments de la Commune en 2025, à savoir :

- les travaux d'adaptations des locaux pour les archives, à Russy
- les travaux de réfection à la suite du dégât d'eau survenu dans la classe enfantine et les abris sous la salle polyvalente à Dompierre
- les réparations pour donner suite aux déprédations régulières dans les WC publics

Etude en cours

L'étude pour des mesures d'économie d'énergie de la salle triple à Domdidier. Un prestataire a procédé à un Audit PEIK (expertise générale énergétique) du bâtiment. Plusieurs mesures d'améliorations ont été mises en avant afin d'améliorer la situation et faire des économies.

Nous avons déjà procédé aux travaux suivants :

- adaptation du taux de recyclage de la salle de sports ;
- raccordement du tuyau d'extraction d'air des vestiaires au ventilateur d'extraction ;
- installation photovoltaïque sur le toit.

Locations

En 2025, les 3 salles polyvalentes communales ainsi que la buvette communale de Léchelles ont été louées pour plus de 230 manifestations. Les locations se répartissent comme suit :

- 29 pour des séances organisées par la Commune
- 81 manifestations organisées par des sociétés locales
- 34 manifestations organisées par des sociétés et associations diverses
- 55 manifestations organisées par des privés et entreprises
- 31 utilisations par les écoles

Patrimoine communal

Parchets communaux

La surface des diverses parcelles louées en 2025 à 36 exploitants représente environ 9'663 ares. Ils se répartissent de la manière suivante :

- Domdidier : 2'325 ares
- Dompierre : 4'058 ares
- Léchelles : 1'425 ares
- Russy : 1'855 ares

Forêts communales

La Commune de Belmont-Broye est propriétaire de 63 hectares de forêts, principalement situés dans le massif du Grand Belmont. La gestion et l'entretien des forêts sont confiées au Groupement forestier Broye Vully dont le siège se trouve à Russy, à l'orée de la forêt du Petit Belmont.

Cette unité de gestion forestière, constituée en 2019, gère 2'010 hectares de forêts publiques pour le compte des communes fribourgeoises de Belmont-Broye, Delley-Portalban, Gletterens, Montagny, Saint-Aubin et Vallon et vaudoise d'Avenches, Corcelles-près-Payerne, Chevroux, Cudrefin, Faoug, Grandcour, Missy, Payerne, Trey et Vully-les-Lacs ainsi que les forêts propriétés des cantons de Vaud et de Fribourg situées dans son périmètre.

6. Constructions et projets communaux

Responsable : Sébastien Formica, Vice-Syndic

Suppléant : Pascal Joye, Conseiller communal

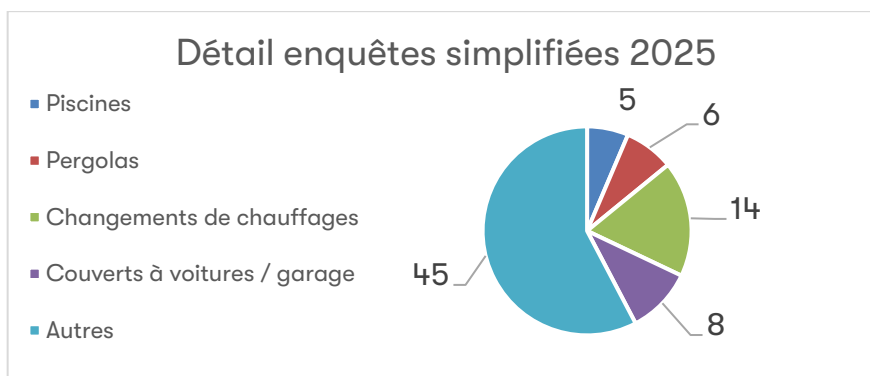
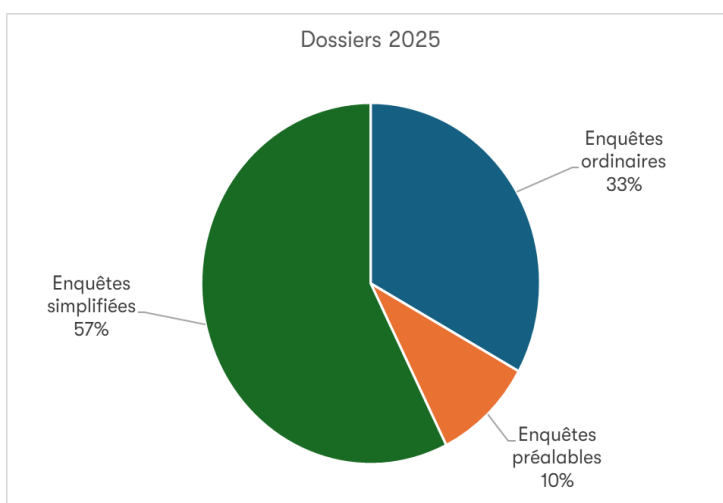
Constructions

Dans le cadre de la police des constructions, le Bureau technique a renforcé ses contrôles des constructions et chantiers en cours afin d'assurer au meilleur traitement des dossiers. La Commune a également œuvré à la simplification de la directive cantonale concernant l'installation des panneaux photovoltaïques. Le Bureau technique conçoit également les ouvrages routiers prévus sur son territoire avec la collaboration de différents bureaux d'ingénieurs régionaux.

Un lien étroit et essentiel avec les Services cantonaux est également important et obligatoire, tant pour les routes communales que cantonales, les procédures étant complexes et longues, elles sont sujettes à d'énormes contraintes. La politique mise en place ces dernières années afin de renforcer les liens entre la Commune et le Canton commence à porter ses fruits. La mise en place de séances régulières a permis aux services cantonaux de se rendre compte de la complexité de notre Commune.

Permis de construire

Durant l'année 2025, plus de 168 dossiers de construction ont été traités par le bureau technique qui examine et vérifie si le projet présenté respecte les règlements communaux et cantonaux en matière d'aménagement et de construction. Après contrôle, 24 permis d'occuper provisoires et 18 permis d'occuper définitifs ont été délivrés, 80 dossiers simplifiés clôturés. De plus, 37 dénonciations ont été effectuées (7 à la Préfectures ou Services cantonaux et 30 aux propriétaires).



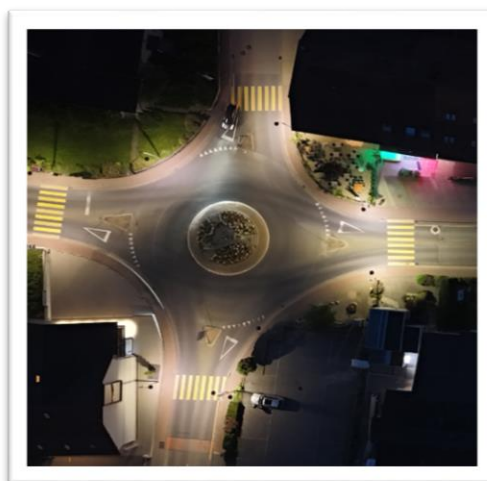
Projets communaux

Adaptation des éclairages publics

Le Conseil communal avait sollicité un crédit de CHF 180'000 en décembre 2024 pour permettre une gestion plus adéquate des éclairages publics et possiblement une réduction des coûts énergétiques.

Les travaux suivants ont été entrepris :

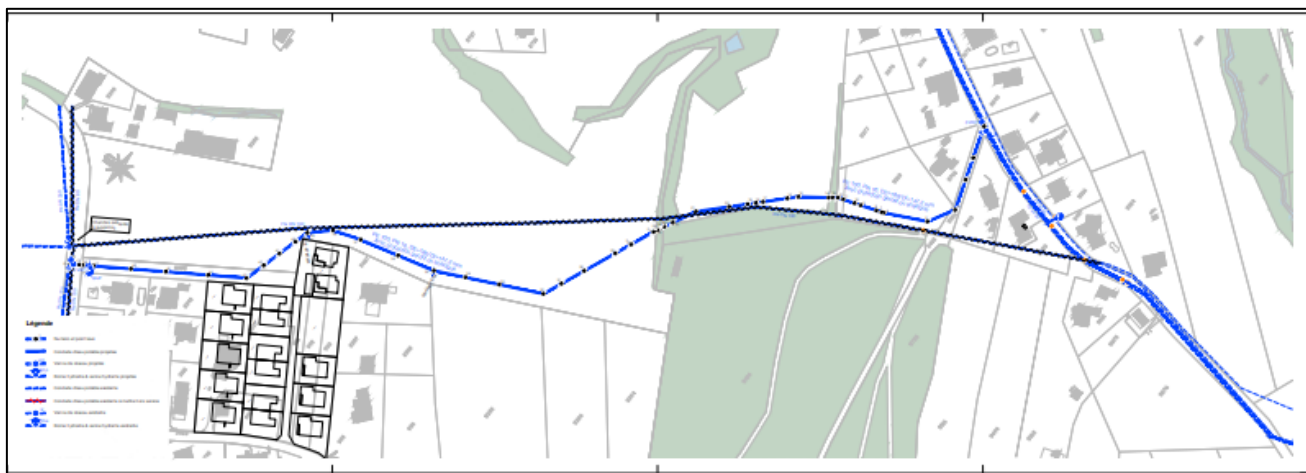
- Inspections nocturnes.
- Installation de nouveaux luminaires entre la place du CO et le parking Vy d'Avenches à Domdidier.
- Changement de 10 luminaires existants par des LED sur la route de Coppet avec système de détection et de pilotage à distance.
- Changement des luminaires existants par des LED à Léchelles avec pilotage à distance.
- Changement des luminaires existants par des LED à Eissy avec pilotage à distance.
- Changement des luminaires existants par des LED à Chandon avec pilotage à distance.
- Changement des luminaires existants par des LED à Dompierre avec pilotage à distance.
- Changement des luminaires existants par des LED au Granges Rotey avec pilotage à distance.
- Installation d'un relai supplémentaire type SECO à la route d'Oleyres pour permettre une meilleure répartition de la gestion à distance des éclairages dans les hauts de Domdidier.
- Contrôles et modifications des éclairages publics à Domdidier pour la gestion à distance.
- Mise en place d'un projet pilote des éclairages à l'école de Dompierre et au parking Vy d'Avenches à Domdidier.
- Adaptation de la luminosité et de l'extinction des éclairages.



Nouvelle conduite d'eau entre les routes d'Eissy et de Chany à Domdidier

Environ 4 mois de travaux

- Fouilles et mise en place d'une nouvelle conduite d'eau
- Fourniture et mise en place de 2 hydrantes
- Réalisation d'un bypasse sur la route de Chany et le raccorder à la conduite principale.



Réfection de la route traversant la forêt du Grand Belmont

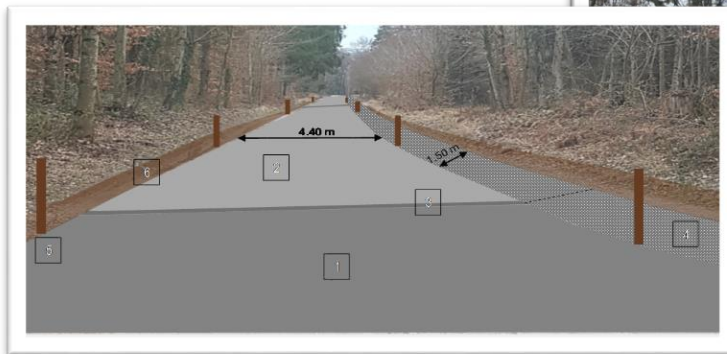
Environ 1 mois de travaux

Réalisation :

- Scarification de la chaussée existante et retirer les grosses pierres.
- Mise en place d'une grave 0/45 stabilisée sur la chaussée existante.
- Mise en place de caniveaux en béton et raccordement en lisière de forêt
- Mise en place d'une grave 0/45 sur le cheminement piétons
- Mise en place de terre aux bords du cheminement piétons et de la chaussée
- Mise en place d'un enrobé jusqu'à la hauteur du parking côté Domdidier

En fonction de l'utilisation, mise en place par les forestiers :

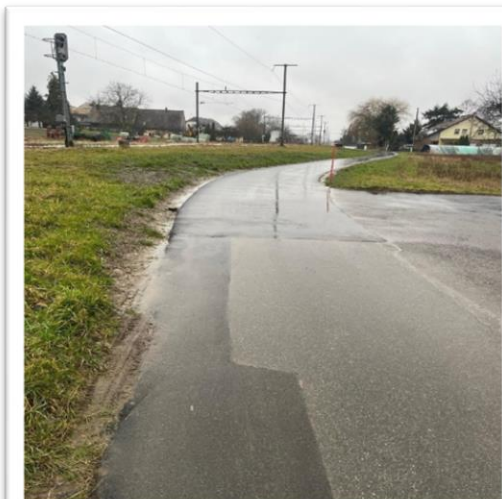
- Mise en place de poteaux en bois pour délimiter la chaussée (évite le roulement de véhicules sur les bandes de terre et sur le cheminement piétons)
- Mise en place de copeaux sur le cheminement piétons
- Replantation d'arbres aux abords



Élargissement de la route au Bas des Moulins à Dompierre

Environ 1 semaine de travaux

- Terrassement de l'élargissement de la chaussée et mise en place d'une grave I.
- Renforcement de la fondation en grave dans quelques secteurs de la chaussée en mauvais état et mise en place d'une couche en enrobé.
- Mise en place d'une couche en enrobé épaisseur 6 à 7 cm.



Nouveaux mâts et projecteurs au terrain de football à Dompierre

Environ 4 semaines de travaux

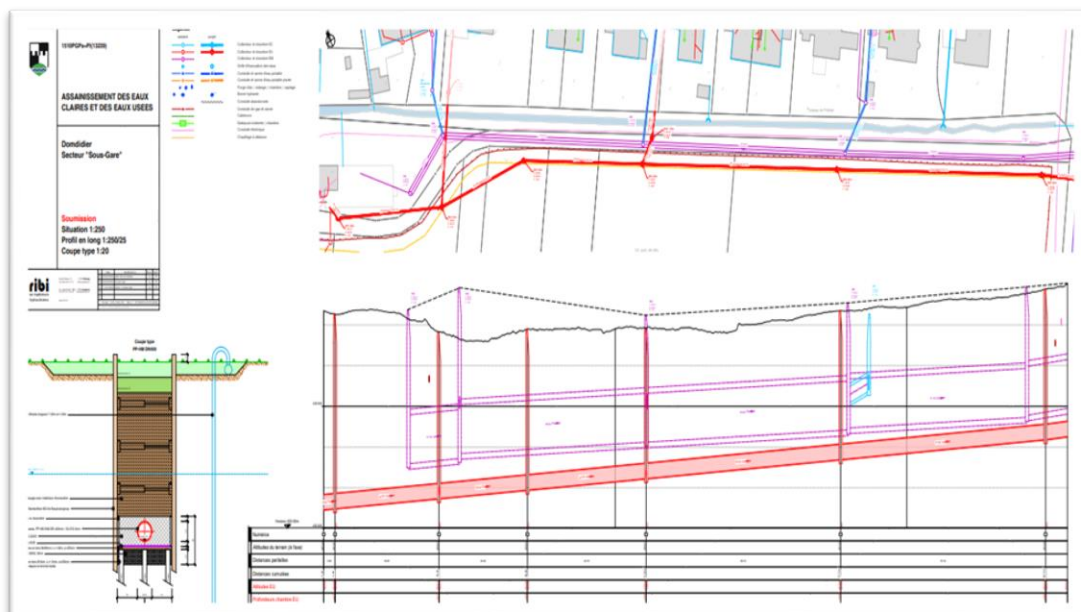
- Démontage des mâts et éclairages existants.
- Fouilles et réalisation de 4 grandes fondations en béton armée pour les nouveaux mâts.
- Fouilles et mise en place d'une nouvelle alimentation électrique.
- Mise en place des 4 nouveaux mâts avec projecteurs.



Nouveau collecteur d'eaux usées le long du ruisseau secteur « Epena » à Domdidier (1^{ère} étape) - Environ 6 mois de travaux

- Fouille et mise en place d'un collecteur d'eaux usées diamètre 400 mm

La partie secteur « Sous-Gare » sera réalisée en 2026.



Curage du ruisseau secteur « Epena » à Domdidier

Environ 2 semaines de travaux

- Curage du ruisseau.
- Mise en place de blocs d'enrochement sur les berges et remise en place des terres.

Avant



Avant



Après



Après



Après



Projets en attente des autorisations

Domdidier

- Aménagement de la route cantonale du Grand-Rhain y compris mise en séparatif des collecteurs et mise en place d'une nouvelle conduite d'eau potable et de défense incendie.

Dompierre

- Aménagement de la route communale « Vers-le Ru » y compris mise en séparatif des collecteurs et mise en place d'une nouvelle conduite de source.
- Aménagement de la route communale de Russy.

Léchelles

- Mise en place collecteur d'eaux usées et d'une conduite d'eau potable et de défense incendie y compris chambre de pompage pour la zone spéciale Ex Carbura.
- Aménagement des routes de Russy, Corcelles et Gare, y compris mise en séparatif des collecteurs, mise en place d'une nouvelle conduite d'eau potable et de défense incendie.

Etudes en cours en 2025

Domdidier

- Aménagement de la route communale de Saint-Aubin, y compris mise en séparatif des collecteurs, mise en place d'une nouvelle conduite d'eau potable et de défense incendie.
- Mise en séparatif collecteurs dans le secteur Pré-Perretta.
- Mise en séparatif collecteurs dans le secteur Le Pâquier.
- Mise en séparatif collecteurs et nouvelle conduite d'eau potable et de défense incendie dans les secteurs Chany et Bruyères.
- Mise en séparatif collecteurs et nouvelle conduite d'eau potable et de défense incendie dans le secteur Genevrey. Deuxième étape.

Dompierre

- Aménagement des routes Les Moulins, Bastillon, Eglise et Bord-Dessous, y compris mise en séparatif des collecteurs, mise en place d'une nouvelle conduite d'eau potable et de défense incendie.

Léchelles

- Attente d'un chef de projet cantonal pour poursuivre l'étude de la route cantonale de Fribourg, y compris 2 arrêts de bus.

Récapitulatif des travaux entrepris depuis 2021

2021	Situation	Descriptif des travaux
2021	Route des Caudrettes, Domdidier	Prolongement collecteurs eau usée (EU)/ eau claire (EC) communaux
2021	Routes du Bastillon – Eglise, Dompierre	Changement éclairage public en LED, y compris candélabres
2021	Route de la Belle Adze, Léchelles	Changement 5 éclairages en LED
2018 - 2021	Place de Sports, Léchelles	Réfection du terrain de football et changement des éclairages en LED
2020 - 2021	Route Coppet – Genevreys, Domdidier	Mise en séparatif collecteurs EU/EC – nouvelle conduite d'eau potable et de défense incendie (étape 2)
2020 - 2021	Route de Russy, Dompierre	Mise en séparatif – conduite d'eau et de défense incendie (étape 2)
2020 -2021	Station d'épuration, Domdidier	Traitement biologique de la STEP

2022	Situation	Descriptif des travaux
2022	Route de Saint-Aubin (champ Jordan), Domdidier	Déplacement de la conduite de l'ABV et drainage
2022	Centre village, Domdidier	Réalisation d'une crèche
2022	Route cantonale de Domdidier	Signalisation et marquage passage piétons écoles
2022	Salle polyvalente, Dompierre	Remplacement du chauffage avec cloisons - toiture
2022	Stand de tirs 300 m, Léchelles	Mise en place de pièges à balles – mur et radier
2022	Divers secteurs	Signalisations interdiction poids lourds – et limitations de vitesse
2022	Place-des-Sports, Léchelles	Assainissement du parking
2022	Lotissement de la Belle Adze, Léchelles	Changement 17 éclairages en LED
2022	Village, Russy	Changement des éclairages publics en LED
2021 - 2022	Route de la Place-des-Sports, Léchelles	Aménagement de la route – mise en séparatif des collecteurs EU/EC – nouvelle conduite d'eau potable et de défense incendie

2023	Situation	Descriptif des travaux
2019 - 2023	Léchelles - Chandon	Remaniement parcellaire agricole étapes 2 et 3 et forestier
2020 - 2023	Sur la Rochetta, Dompierre	Nouvelle école primaire
2022 - 2023	Cycle d'Orientation – Salle des sports, Domdidier	Aménagement de la place et cour d'école du CO
2022 - 2023	Route de la Ritta, Dompierre	Aménagement de la route, y.c. collecteurs et conduite d'eau et de défense incendie
2023	Vy-d'Avenches, Domdidier	Réalisation d'un parking de 56 places de stationnement
2023	Pré-de-la Cour, Domdidier	Nouvel aménagement du parking et mise en séparatif collecteurs et nouvelle conduite d'eau potable et de défense incendie
2023	Centre village, Domdidier	Changement de la place de jeux. Réalisation d'une place multisports, WC publics
2023	Ecoline, Domdidier	Changement de la place de jeux et réalisation d'un préau
2023	Salle polyvalente, Dompierre	Isolation, amélioration et changement de la sous-couverture. Réfection partielle de la toiture sur le bas
2023	Immeuble « Le Saugy », Domdidier	Réfection de la toiture
2023	Salle polyvalente, Dompierre	Changement de chauffage
2023	Salle polyvalente, Dompierre	Réparation du toit
2023	Au Bas des Moulins, Dompierre	Agrandissement du parking (Domboule – FC)
2023	Ruisseau de l'Hôpital, Domdidier	Curage

2024	Situation	Descriptif des travaux
2024	Sous voie CFF – gare de Domdidier	Reconstruction d'un aqueduc
2021-2024	Nouvelle école à Dompierre	Construction d'une nouvelle école avec aménagements extérieurs
2024	Ruisseau de l'Hôpital à Dompierre	Curage
2022 - 2024	Cycle d'Orientation – Salle des sports, Domdidier	Aménagement de la place et cour d'école du CO
2024	Centre village, Domdidier	Changement de la place de jeux. Réalisation d'une place multisports, WC publics

2025	Situation	Descriptif des travaux
2025	Entre les routes d'Eissy et de Chany à Domdidier	Changement de la conduite d'eau potable et de défense incendie
2025	Route traversant la forêt du Grand Belmont à Domdidier	Réfection de la route en grave stabilisée
2025	Dans la commune de Belmont-Broye	Adaptation des éclairages publics
2025	Ruisseau secteur « Epena » à Domdidier	Curage du ruisseau et remise en état des berges
2025	Route au Bas des Moulin à Dompierre	Elargissement de la route en enrobé
2025	Terrain de football à Dompierre	Changement des mâts et projecteurs
2025	Secteur « Epena » à Domdidier	Mise en place d'un nouveau collecteur d'eaux usées (étape1)
2025	Chambre ABV rte de St-Aubin	Mise en place de pompe
2025	Ecole à Léchelles	Transformation intérieure

7. Aménagement du territoire et environnement

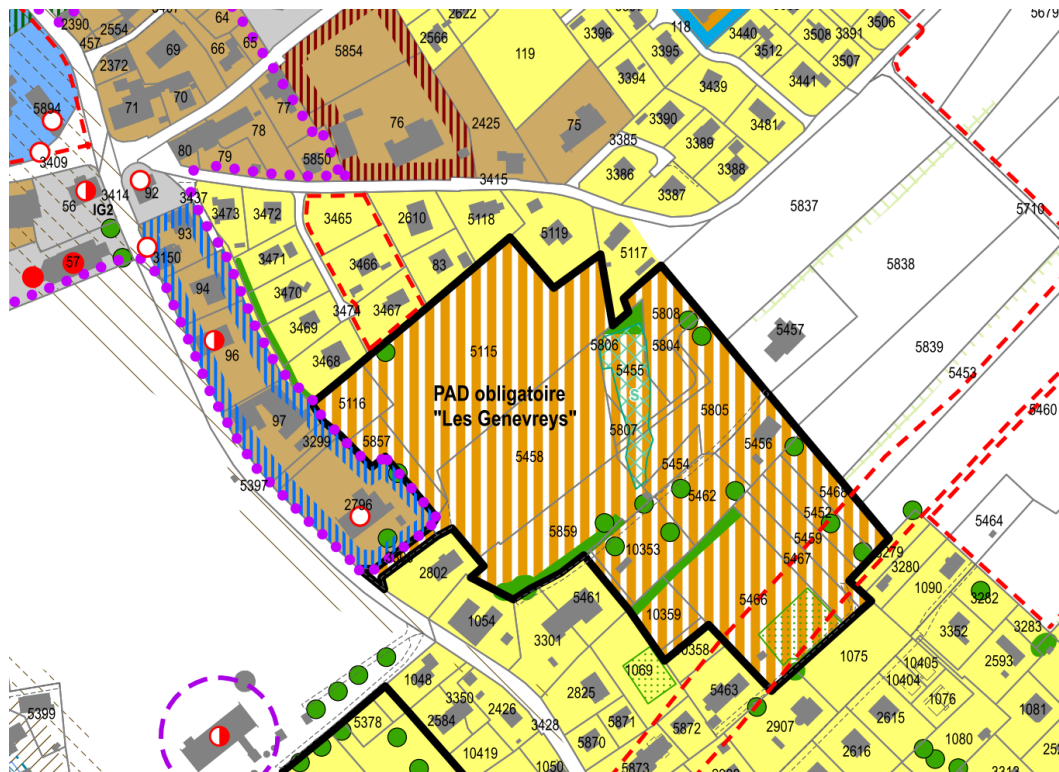
Responsable : Pascal Joye, Conseiller communal
 Suppléant : Sébastien Formica, Vice-Syndic

Aménagement du territoire

Domdidier

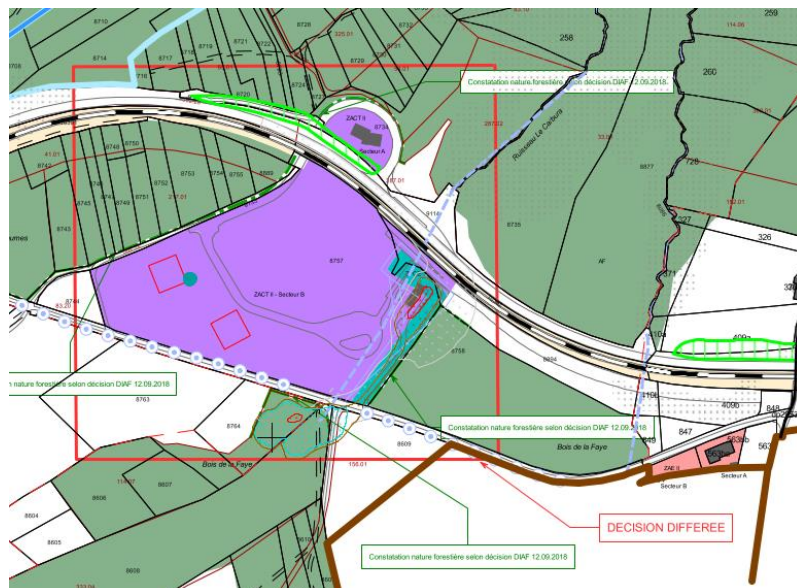
- PAL : examen final toujours en cours du Plan d'aménagement local (PAL), approbation attendue prochainement selon retour du Service des constructions et de l'aménagement (SeCA).
- PAD Fin de Chenau : le plan d'aménagement de détail est toujours en attente de décision à la suite du recours contre l'accès. Il y a un risque de déclassement en zone agricole si les propriétaires ne trouvent pas de solution pour l'accès.
- PAD de la Distillerie : en cours d'étude auprès des propriétaires. La prochaine étape sera l'examen préalable.

- PAD les Genevrens : examen préalable terminé sera terminé en avril 2026. Les éventuelles oppositions seront ensuite traitées et le dossier envoyé au Canton.



Léchelles

- PAL : le Canton l'a approuvé partiellement le 11 décembre 2024. La zone équestre du Malforain et la zone spéciale Ex Carbura sont les deux seules zones qui ne sont pas encore approuvées. Ces secteurs ne seront approuvés que lorsqu'un projet sera déposé et validé.
- Zone spéciale Ex Carbura : Helvetia Environnement, propriétaire de la parcelle a mis à l'enquête publique son projet de centre de traitement des déchets et valorisation des matières secondaires en novembre 2024. La modification du PAL pour cette zone ainsi que la demande de permis pour l'évacuation des eaux usées et l'adduction d'eau potable ont été mis à l'enquête officielle conjointement.



Dompierre

PAD La Ritta : À la suite de la réception du préavis de synthèse d'examen final complémentaire 2, nous avons rencontré l'urbaniste en charge du dossier au SeCA (M. Mory), afin d'aborder les points non validés. Lors de cette séance nous avons réussi à faire tomber les points concernant la reformulation de l'art. 17 du règlement, les articles traitant de la thématique PMR et le principe d'orientation des faites sur le plan. Il reste encore 3 points ouverts (raccordement du périmètre souterrain de manière spatiale et pas que dans le règlement, accessibilité de la mobilité douce dans le secteur B, remettre les liaisons piétonnes secondaires) qui peuvent être défendu par la Commune lors d'en éventuel droit d'être entendu.

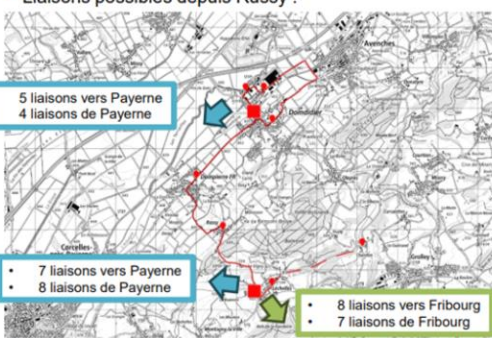


Aménagements de la ligne de bus 577

La ligne de bus reliant Domdidier à Chandon est en fonction depuis le 15 décembre 2024, il ressort de cette première année d'activité une fréquentation d'environ 60'000 voyageurs. Cette fréquentation est en hausse depuis septembre 2025.

Rappel concept horaire

- Exploitation avec 10 paires de courses du lundi au vendredi uniquement.
- Desserte de Chandon uniquement en période scolaire (avec 2 paires de c.)
- Liaisons possibles depuis Russy :



- 5 liaisons vers Payerne
- 4 liaisons de Payerne

- 7 liaisons vers Payerne
- 8 liaisons de Payerne

- 8 liaisons vers Fribourg
- 7 liaisons de Fribourg

Temps de parcours depuis Russy

- Russy <-> Fribourg: ~ 26 à 29 min
- Russy <-> Payerne via Domdidier: ~ 22 à 25 min
- Russy <-> Payerne via Léchelles: ~ 27 à 30 min

Domdidier <-> Fribourg via Russy (577): 35 min

Temps de parcours et tarif billet imbattables !!!

Présentation ligne 577
16.12.2025
tpf

Commission d'aménagement

Composition	Nom	Fonction
Président	M. Joye Pascal	Conseiller communal
Vice-président	M. Fischer Olivier	Conseiller général
Membre	Mme Barbey Magaly	Conseillère générale
Membre	M. Barbey Pierre-Yves	Conseiller général
Membre	M. Clerc Thomas	Conseiller général
Membre	M. Formica Sébastien	Conseiller communal
Membre	M. Murith Lionel	Conseiller général

L'article 36 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions prévoit qu'une Commission d'aménagement d'au moins cinq membres est nommée, dont la majorité est désignée par le Conseil général. Le Conseil communal est représenté par deux membres. La Commission examine les projets d'aménagements du territoire et urbanistiques, en particulier le PAL ainsi que les PAD, et émet un préavis à l'attention du Conseil

Lors de l'unique séance du 8 septembre 2025, la Commission a traité les dossiers suivants :

- PAL de Léchelles : chronologie des dates importantes de l'enquête ainsi que des oppositions et de l'envoi au Canton pour suite de la procédure.
- PAD la Ritta à Dompierre : chronologie de l'enquête, traitement des oppositions et envoi au Canton pour suite de la procédure.
- PAD les Genevrens : explication du préavis de synthèse du Canton pour la demande préalable et annonce de la suite de la procédure qui est la préparation à l'enquête officielle.
- Cessation des activités du bureau d'urbaniste avec position de la Commune.
- Passage en revue des différents dossiers qui sont en attente au Canton comme le PAL de Domdidier ou de PAD qui sont en cours d'élaboration comme celui Derrière le Château 2 à Léchelles.

Endiguement et cours d'eau

La Commune est traversée par plusieurs cours d'eau, dont les principaux sont le Chandon et la Broye. Le Chandon prend sa source à l'entrée sud de Léchelles et s'écoule sur environ 8 km avant de se jeter dans le lac de Morat. La Broye, quant à elle, est une rivière de 79 km. Elle traverse également la commune. Ils constituent les principaux axes hydrauliques de notre région.

Ces cours d'eau sont propices à l'installation des castors. Il y a actuellement entre 10 et 15 individus dans notre commune. Ceux-ci ont construit plusieurs nids et barrages sur les 35 km de ruisseaux que compte la commune. Ces barrages engendrent des inondations régulières dans les champs voisins. Leur démontage est autorisé uniquement à certaines conditions octroyées par le Service de la faune et de la nature (SFN). Entre l'entretien courant des endiguements et les interventions engendrées par les castors, le Service de l'édilité a consacré plus de 1'800 heures de travail.

Ruisseau - plantations

La Commune a effectué des plantations d'arbres le long des ruisseaux de l'Hôpital à Domdidier et Dompierre ainsi que le long du ruisseau de l'Epena à Dompierre.

Commission de l'énergie

Composition	Nom	Fonction
Présidente	Mme Thalmann Kohli Désirée	Conseillère générale
Vice-président	M. Chardonnens Matthieu	Conseiller général
Membre	M. Barras Daniel	Conseiller communal
Membre	Mme Ducry Iwana	Conseillère générale
Membre	M. Jolliet Maurice	Conseiller général
Membre	M. Pugin Daniel	Conseiller général
Membre	M. Joye Pascal	Conseiller communal

La Commission d'énergie a siégé à 4 reprises durant l'année 2025. Parmi les principales actions qu'elle a entreprises, notons :

- Organisation de la journée du Soleil du 10 mai 2025, organisée dans le cadre du marché de printemps à Dompierre.
- Participation au défi Cyclomania en septembre qui avait pour but de promouvoir le vélo pour se rendre au travail
- Elaboration du règlement communal pour les mesures de promotion en matière d'énergie.

8. Finances

Responsable : Fabrice Currat, Conseiller communal

Suppléant : Albert Pauchard, Syndic

COMPTES

Le budget laissait pressentir une perte de CHF 1'719'335 pour 2025. Dans ce sens, il semblait évident que les comptes seraient difficilement équilibrés. Ceux-ci présentent une perte de CHF 1'086'118 ce qui diminue d'autant le capital propre de la Commune.

La perte augmente de plus de CHF 700'000 par rapport à 2024. Comme en 2024, la Commune fait face à une augmentation des charges de transfert du Canton ou d'Associations régionales de plus de CHF 300'000. Les amortissements, plus CHF 400'000, ont également fortement augmentés avec la réalisation d'investissements conséquents comme l'école à Dompierre, le parking de Domdidier, diverses places de jeux, etc.

En contrepartie, les recettes communales n'ont pas augmenté et ne permettent plus d'atteindre l'équilibre financier malgré une gestion assidue des charges d'exploitation.

En comparaison au budget, les charges sont supérieures de CHF 228'000 et les recettes supérieures de CHF 874'000.

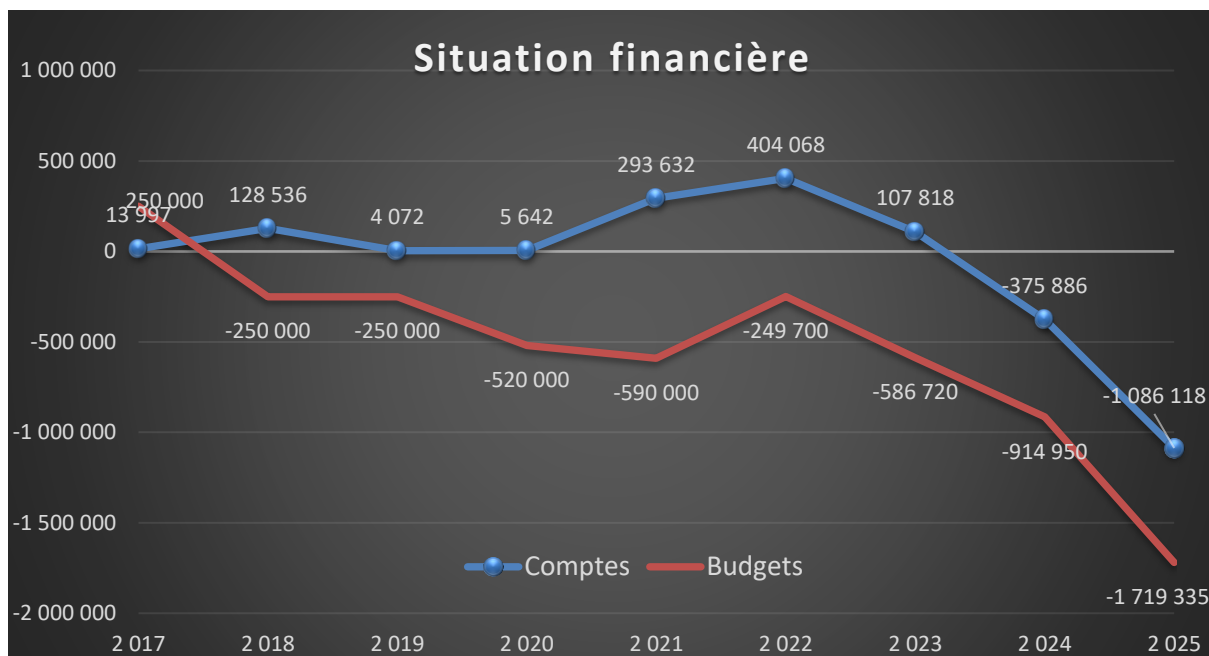
Les charges qui ont significativement dépassées le budget concernent les participations aux homes médicalisés ainsi que les amortissements. Certains investissements ont pu être réalisés plus rapidement et de ce fait commencé à être amorti.

Au niveau des produits, les rentrées excédentaires « par rapport à celles budgétées » concernent exclusivement les impôts spéciaux, comme les gains immobiliers et mutations. Il est en outre à relever que la Commune a pu bénéficier d'une subvention extraordinaire rétroactive à la suite de la construction de la salle multi-usage à Léchelles. En effet, la clause du besoin a pu être activée. Une subvention de CHF 230'000 nous a été versée.

Au niveau des investissements, CHF 595'094 ont été dépensés en 2025. Ces investissements sont financés par l'emprunt étant donné que la Commune, au vu des précédents résultats, ne peut plus s'autofinancer. Pire encore avec les déficits de 2024 et 2025, elle commence à emprunter afin de pouvoir payer certaines factures durant l'année, augmentant encore les charges financières via les intérêts versées aux établissements financiers.

La dette s'élève à quelques CHF 33,5 millions à fin 2025, contre CHF 29.5 millions à fin 2024, soit plus CHF 4 millions.

Bien que le Conseil communal ait décidé de limiter les investissements dans les prochaines années afin de limiter les charges financières (amortissements et intérêts des emprunts), ce nouveau déficit démontre combien l'équilibre recherché entre charges et produits est insuffisant. Afin de faire face aux futurs investissements, qui ont soit déjà été votés ou qui le seront dans les prochaines séances de budget, d'importantes décisions ont été prises par l'Exécutif et le Législatif communal.



Le graphique ci-dessus montre que les Résultats (Comptes) sont régulièrement meilleurs que les budgets qui restent des prévisions faites par le Conseil communal quatre à six mois avant le début de l'année civile et comptable. Depuis l'entrée en vigueur de MCH2, qui ne permet plus de réaliser d'amortissements extraordinaires, il est constaté que les bénéfices des comptes de résultats diminuent d'années en années malgré l'augmentation du taux d'imposition de 3 points en 2020 puis 2021 jusqu'au déficit de 2024 et maintenant 2025.

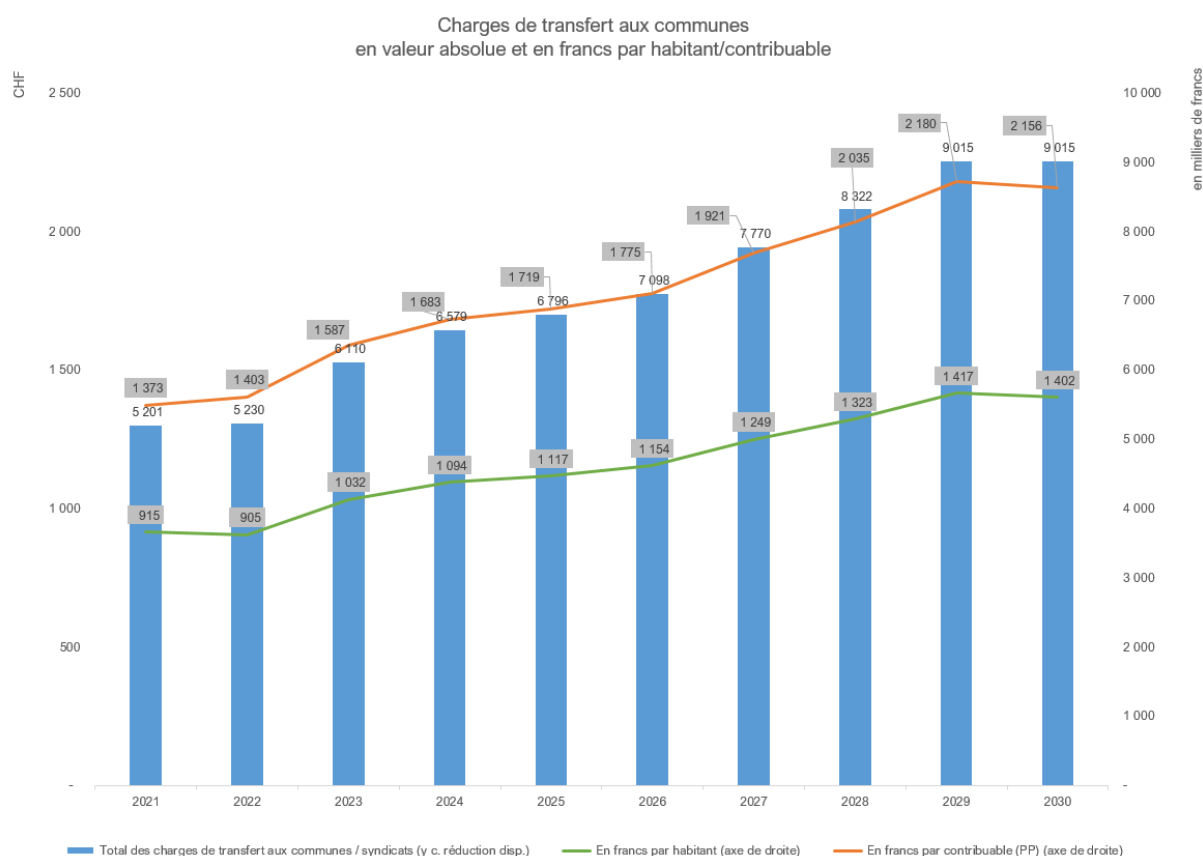
Planification financière 2025-2030

Lors de la séance du Conseil général du 15 décembre 2025, un plan financier sur 5 ans a été présenté. Elle intègre les plans financiers des Associations régionales ainsi que des différentes données prévisionnelles sur 5 ans (démographie, charges de transfert, etc.). Le Conseil communal a établi un Rapport financier complet proposant différents axes pour assainir les finances.

Depuis la fusion en 2016, la population est passée de 4'706 habitants à 6'277 au 31 décembre 2025, soit une croissance de 33%. Bien qu'accompagnée par une augmentation des revenus fiscaux, cette hausse de la population engendre forcément une augmentation des charges. A cela s'ajoute le Projet fiscal (PF17), soit la réforme majeure de l'imposition des entreprises en Suisse. Dans le canton de Fribourg, il s'est traduit par une forte baisse du taux d'imposition des bénéfiques (13,72%). La baisse annuelle pour notre Commune est de plus CHF 1 million.

La démographie est également importante dans tout le canton, Dès lors les charges de transferts (appelées aussi charges liées autrefois) subissent également des augmentations conséquentes pour les Communes. Elles représentent plus de 58% des dépenses communales

Le graphique ci-après montre l'évolution des charges de transfert aux communes. En valeur absolue, les charges sont passées de CHF 5'200'000.- (soit CHF 915.- par habitant ou CHF 1'373.- par contribuable) en 2021 à CHF 6'796'000.- (soit CHF 1'117.- par habitant ou CHF 1'719.- par contribuable) en 2025. Les projections amènent ces charges à CHF 9'000'000.- (soit CHF 1'402.- par habitant ou CHF 2'156.- par contribuable) en 2030 !



Pour permettre cette analyse, les Communes utilisent différents principes comptables et indicateurs notamment celui de la marge nette d'autofinancement (MNA). La marge d'autofinancement renseigne sur les moyens réels que possède la Commune. Comme pour une structure privée, la Commune doit générer suffisamment de recettes ou liquidités pour couvrir les dépenses faute de quoi elle est contrainte de s'endetter pour faire face à ses engagements à court terme, ce qui est vivement déconseillé.

Dans ce contexte, les projections réalisées et basées sur des données connues comme les investissements planifiés, la croissance démographique ainsi que d'autres estimations, nous indiquent une augmentation probable du déficit communal. La perte s'aggraverait de CHF 500'000 en 2026 et pourrait atteindre plus de CHF 5 millions en 2030 comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous :

BUDGET 2026		BUDGET 2027		BUDGET 2028		BUDGET 2029		BUDGET 2030	
CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
- 2 210 752		- 2 743 091		- 3 916 088		- 4 588 691		- 5 249 389	
27 903 705	25 692 953	28 815 581	26 072 490	30 774 593	26 858 505	31 506 815	26 918 124	32 563 311	27 313 922

Rapport financier

En décembre 2025, le Conseil général a validé un budget 2026 bénéficiaire à hauteur CHF 540'780.

Pour réaliser ce bénéfice budgétaire et redresser les finances communales, le Conseil communal a pris 4 mesures

1. Réductions des charges communales
2. Augmentation de 7 points du taux d'imposition
3. Augmentation de la contribution immobilière de 1 ‰
4. Limitation des investissements

Afin de répondre aux défis financiers relevés dans le cadre de l'établissement de la planification financière 2025-2030, le Conseil communal a rédigé un Rapport financier, qui a été présenté au Conseil général avec un budget 2026 bénéficiaire à hauteur CHF 540'780.

Pour réaliser ce bénéfice budgétaire et redresser les finances communales, le Conseil communal a pris 4 mesures :

- Réductions des charges communales
- Augmentation de 7 points du taux d'imposition
- Augmentation de 1 ‰ de la contribution immobilière
- Limitation des investissements

La combinaison de ces quatre leviers est la plus équitable à son sens car elle permet de lisser l'effort demandé sur un plus grand nombre d'administrés. Le Conseil communal a jugé important d'analyser les dépenses communales et de proposer des mesures d'économie touchant à la fois l'administration, le personnel communal, les autorités communales, la formation, la culture, les infrastructures communales et les prestations en faveur des aînés et des jeunes.

Toutefois les efforts consentis, dans le cadre des réductions des charges communales, ne permettent de parvenir à l'équilibre budgétaire et de pérenniser les finances communales. C'est pourquoi le Conseil communal propose une augmentation de 7 points du taux d'imposition et de 1 ‰ de la contribution immobilière. Ces choix permettraient de stabiliser les finances communales jusqu'en 2029. L'ensemble de ces mesures assurera le maintien de services et des prestations de qualité aux Belmontois.

En date du 28 janvier 2025, un comité a déposé un référendum l'augmentation de 7 points du taux d'imposition et l'augmentation de 1 ‰ de la contribution immobilière. Une votation populaire sera organisée le 26 avril 2026.

Commission financière

Composition	Nom	Fonction
Président	Corminboeuf Ludovic	Conseiller général
Vice-Président	Schneuwly Vincent	Conseiller général
Secrétaire	Fleury Johnny	Conseiller général
Membre	Francey Eric	Conseiller général
Membre	Brasey Eric	Conseiller général

L'article 70 de la loi sur les finances communales prévoit que la Commission financière se compose d'au moins 5 membres. Ils sont élus par le Conseil général pour la législature parmi les membres du Conseil général. Les attributions de cette Commission sont définies par la loi (art. 97 LCo) et consistent principalement à examiner le budget et les comptes de la Commune, ainsi que les propositions de dépenses (art. 89 al. 2 LCo) et de modification du taux des impôts. Sur tous ces objets ainsi que sur le plan financier et ses mises à jour, elle fait rapport au Conseil général et lui donne son préavis sous l'angle de l'engagement financier.

La Commission financière s'est réunie à 10 reprises durant l'année 2025 afin de traiter les objets suivants :

- Comptes 2024
- Crédits supplémentaires 2025
- Budget 2026

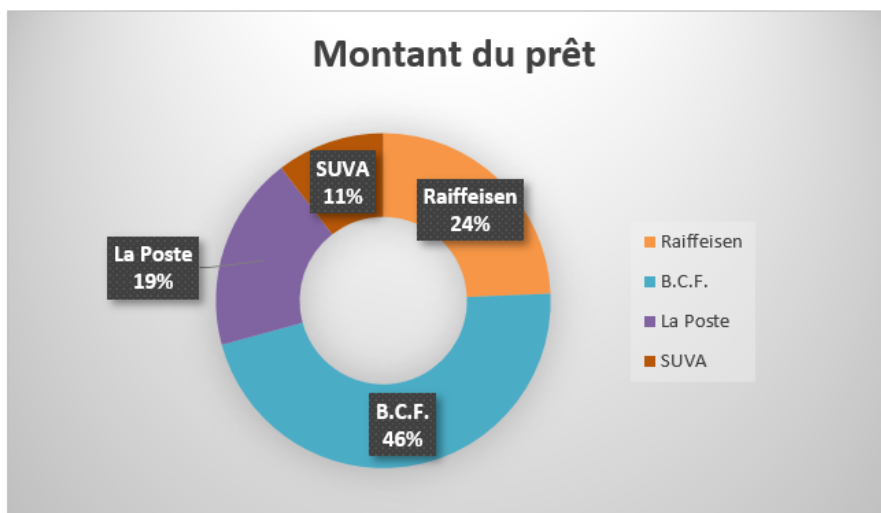


ETATS FINANCIERS

Etat de la situation financière

Engagements financiers à long terme (au 31.12.2025)

Créanciers	Montant du prêt	Intérêts
Raiffeisen	8 154 600.00	SFr. 117 837
B.C.F.	15 563 000.00	SFr. 213 768
La Poste	6 300 000.00	SFr. 20 435
SUVA	3 500 000.00	SFr. 67 900
Total	33 517 600.00	SFr. 419 941



Etat du résultat global (pertes et profits)

Résultat global exercice 2025

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
	<i>en milliers de francs</i>		
Charges d'exploitation	26 552.7	26 217.8	25 304.6
Produits d'exploitation	25 307.9	24 871.8	24 954.5
Résultats provenant des activités d'exploitation	-1 244.8	-1 345.9	-350.1
Charges financières	795.3	889.4	809.7
Revenus financiers	593.7	516.0	655.0
Résultats provenant des financements	-201.6	-373.4	-154.7
Résultats opérationnels	-1 446.4	-1 719.3	-504.8
Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0
Produits extraordinaires	360.3	0.0	128.9
Résultats extraordinaires	360.3	0.0	128.9
Résultat publié (perte)	-1 086.1	-1 719.3	-375.9

Investissements

Etats des investissements	Comptes	< Ecart >		Budget	Comptes
	2025	Fr.	%	2025	2024
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE					
Charges	4 515	-245 485	-98.2%	250 000	
Revenus	-	-	-	-	
Solde	-4 515	245 485		-250 000	-
2 FORMATION					
Charges	256 798	-164 202	-39.0%	421 000	807 013
Revenus	430 383	430 383	-	-	128 425
Solde	173 585	594 585		-421 000	-678 588
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS					
Charges	140 968	-39 032	-21.7%	180 000	51 666
Revenus	-	-	-	-	-
Solde	-140 968	39 032		-180 000	-51 666
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS					
Charges	259 119	-2 001 881	-88.5%	2 261 000	234 682
Revenus	45 000	45 000	-	-	-
Solde	-214 119	2 046 881		-2 261 000	-234 682
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU					
Charges	1 276 844	-6 241 156	-83.0%	7 518 000	2 146 348
Revenus	867 808	537 808	163.0%	330 000	407 943
Solde	-409 036	6 778 964		-7 188 000	-1 738 405
8 ECONOMIE PUBLIQUE					
Charges	-	-30 000	-100.0%	30 000	-
Revenus	-	-	-	-	-
Solde	-	30 000		-30 000	-
TOTAUX					
Charges	1 938 244	-8 721 756	-81.8%	10 660 000	3 239 709
Revenus	1 343 191	1 013 191	307.0%	330 000	536 368
Résultat	-595 053	9 734 947		-10 330 000	-2 703 341

Synthèse des indicateurs

Indicateurs de la conférence des autorités de surveillance des finances communales		Moyenne 2024-2025	2025	2024
Capacité d'autofinancement <i>(Autofinancement / Investissements nets)</i>	50-80% = récession	112.31%	184.59%	40.04%
Quotité des intérêts <i>(Intérêts nets / Revenus financiers)</i>	< 2% = faible 2% - 5% = moyenne	1.41%	1.37%	1.45%
Taux d'autofinancement <i>(Dette brute / Revenus courants)</i>	< 10% = mauvais	4.21%	4.20%	4.22%
Indicateurs cantonaux du Service des communes			2025	2024
Degré de couverture des tâches environnementales				
Produits / Charges 71 Approvisionnement en eau			100.00%	100.00%
Produits / Charges 7201 Protection des eaux			100.00%	100.00%
Produits / Charges 73 Gestion des déchets			91.40%	90.50%

Etat des variations des capitaux propres

Pour donner suite à la réévaluation intervenue en 2021, les capitaux propres au 1er janvier 2024 se montaient à CHF 19'474'276. Cette valeur est diminuée de la perte de 2025 et l'attribution aux réserves sur les financements spéciaux pour atteindre au 31.12.2025, un solde de CHF 18'394'248.



Capitaux propres au 1er janvier 2025				Changement intervenus pendant l'exercice				Capitaux propres au 31 décembre 2025			
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation motif	CHF	Comptes	Motif de la diminution motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	7 605 944	35	Attributions aux FS, capitaux propres	792 590	45	Prélèvements sur les FS, capitaux propres	0	2 900	Financement spécial, approvisionnement en eau	8 398 534
29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	2 736 700	35		405 449	45		0	29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	3 142 148
29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	4 853 460	35		387 141	45		0	29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	5 240 601
29003	Financement spécial, élimination des déchets	15 785	35		0	45		0	29003	Financement spécial, élimination des déchets	15 785
29004	Financement spécial, entreprise électrique	0	35		0	45		0	29004	Financement spécial, entreprise électrique	0
Capitaux propres au 1er janvier 2025				Changement intervenus pendant l'exercice				Capitaux propres au 31 décembre 2025			
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation motif	CHF	Comptes	Motif de la diminution motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF
2950	Réserve liée au retraitement (Introduction MCH2)	773 525	35	Attributions à la réserve liée au retraitement	0	45	Prélèvements de la réserve liée au retraitement	0	295	Réserve liée au retraitement (Introduction MCH2)	644 604
29500	Patrimoine administratif, autres	281 614							29500	Patrimoine administratif, autres	234 678
29501	Approvisionnement en eau	89 388							29501	Approvisionnement en eau	74 490
29502	Traitement des eaux usées	402 523							29502	Traitement des eaux usées	335 436
2960	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	0	35	Attributions à la réserve liée au retraitement du PF	0	45	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF	0	2 960	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	0
29600	Prêt à court terme	0							29 600	Prêt à court terme	0
Comptes				Comptes				Comptes			
2980	Autres capitaux propres	0	35	Attributions aux autres capitaux propres	0	45	Prélèvements aux autres capitaux propres	0	2 980	Autres capitaux propres	0
29800	Autres capitaux propres	0	35		0	45		0	29800	Autres capitaux propres	0
299	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	19 474 276			6 090			1 086 118	299	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	18 394 246
29900	Compte général	19 474 276	29 900	Excédent (+)	6 090	29 900	Déficit (-)	1 086 118	29 900	Compte général	18 394 246

Etat des flux de trésorerie

Comptes	Libellés	CHF
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
90	Clôture du compte de résultats	-1 086 117.91
33	Amortissement du patrimoine administratif	1 694 808.85
35	Attributions aux financements spéciaux	792 590.10
45	Prélèvement sur les financements spéciaux	9.31
364	Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	
365	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	-
366	Amortissements des subventions des investissements	-
466	Amortissements des subventions des investissements portées au passif	173 970.05
4490	Revalorisation du patrimoine financier	-6 089.73
489	Prélèvement sur les capitaux propres	128 920.80
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		1 104 470.61
ACTIVITÉS D'OPÉRATION		
101	Variation des créances	-1 508 724.62
102	Variation des placements financiers à court terme	-
104	Variation des actifs de régularisation	171 389.60
106	Variation des marchandises, fournitures et travaux en cours	-
107	Variation des placements financiers à long terme	-5 600.00
108	Variation du PF	150 000.00
109	Variation des créances financements spéciaux et fonds capitaux de tiers	-
200	Variation des engagements courants	-909 916.85
201	Variation des engagements financiers à court terme	-
204	Variation des passifs de régularisations	122 484.77
205	Variation des provisions à court terme	-
208	Variation des provisions à long terme	-
209	Variation des financements spéciaux, fonds	
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle		-1 980 367.10
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
690 ./ 590	Résultat du compte des investissements	595 053.65
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		-595 053.65
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
2060	Variation des hypothèques	3 941 800.00
2064	Variation des emprunts	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		3 941 800.00
VARIATION DE TRESORERIE		2 470 849.86
FLUX DE TRESORERIE SELON BILAN		
100	Solde de trésorerie au 1er janvier	1 765 530.04
100	Solde de trésorerie au 31 décembre	4 236 379.90
VARIATION DE TRESORERIE SELON BILAN		2 470 849.86

Investissements clos

Ci-dessous, nous vous présentons les investissements terminés ainsi qu'un explicatif succinct pour ceux présentant un écart significatif.

3

CULTURE, SPORT ET LOISIRS

3410.5010.00 Remplacement éclairage CHF 180'000

LECHELLES

<i>Crédits accordés par le Conseil</i>			<i>Dépenses annuelles</i>		
Décisions	Année	Budget voté	Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
16.12.2024	2024	180 000	-		180 000.00
	2025	-	140 968.25		39 031.75
Totaux		180 000	0.00	0.00	39 031.75

Commentaires: La subvention reçue du Service des sports s'est avérée plus conséquente qu'estimée.

6

TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

6150.5010.12 Adaptation et modifications des éclairages publics

DOMDIDIER

<i>Crédits accordés par le Conseil</i>			<i>Dépenses annuelles</i>		
Décisions	Année	Budget voté	Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
11.12.2023	2024	150 000	0.00		150 000.00
	2025		162 363.50		-12 363.50
Totaux		150 000	162 363.50	0.00	-12 363.50

Commentaires: Après des essais et des vérifications en cours de travaux, d'autres réalisations ont été nécessaires pour optimiser le fonctionnement des éclairages publics à Domdidier.

6150.5010.13 Etude plantations bords de routes communales

BELMONT-BROYE

<i>Crédits accordés par le Conseil</i>			<i>Dépenses annuelles</i>		
Décisions	Année	Budget voté	Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
11.12.2023	2024	50 000	24 499.78		25 500.22
			25 500.08		0.14
Totaux		50 000	49 999.86	0.00	0.14

Commentaires: Les études sont terminées.

Z
AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT
7101.5031.15 Conduite EP (Parcours Vita - Route d'Eissy)
RUSSY
Crédits accordés par le Conseil

Décisions	Année	Budget voté
13.12.2021	2022	288 000
12.12.2022	2023	52 000
	2024	
	2025	
Totaux		340 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
15 933.65		324 066.35
6 757.40	340 000.00	317 308.95
131 106.50		186 202.45
196 548.20		-10 345.75
350 345.75	340 000.00	-10 345.75

Commentaires: Les travaux sont terminés, le budget est respecté.

7101.5031.19 Chambre raccordement ABV
DOMDIDIER
Crédits accordés par le Conseil

Décisions	Année	Budget voté
13.06.2022	2022	94 000
	2023	-
	2024	-
	2025	-
Totaux		94 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
7 906.90		86 093.10
0.00		86 093.10
		86 093.10
87 811.65	86 000.00	-1 718.55
95 718.55	86 000.00	-1 718.55

Commentaires: Les travaux sont terminés, le budget est respecté.

7101.5031.20 Route de Russy à Vers-le-Ru /EU-EP
DOMPIERRE
7201.5032.13 Route de Russy à Vers-le-Ru /EU-EP
Crédits accordés par le Conseil

Décisions	Année	Budget voté
12.12.2022	2022	660 000
11.12.2023	2023	230 000
	2024	
Totaux		890 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
17 330.55		872 669.45
17 330.55		855 338.90
871 476.50		-16 137.60
906 137.60	0.00	-16 137.60

Commentaires: Les travaux sont terminés et réceptionnés.

Investissements en cours
1
ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE. DEFENSE

1610.5090.01	Etude et assainisse. Butte tirs 300 m	- CHF 250'000	DOMDIDIER
1610.6300.00	Etude et assainisse. Butte tirs 300 m	- CHF 77'500	
1610.6300.10	Etude et assainisse. Butte tirs 300 m	- CHF 77'500	

Crédits accordés par le Conseil général

Décisions	Année	Budget voté
16.12.2024	2024	95 000
	2025	-
Totaux		95 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
-		95 000.00
4 515.20		90 484.80
4 515.20	0.00	90 484.80

Commentaires: Nous attendons l'autorisation des services cantonaux. Hydrosol SA va regardé suite à mon courriel du 23.02.2026.

2
FORMATION

2170.5040.05	Transofrmation école	CHF 160'000	LECHELLES
--------------	----------------------	-------------	-----------

Crédits accordés par le Conseil général

Décisions	Année	Budget voté
16.12.2024	2024	160 000
	2025	-
Totaux		160 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
-		160 000.00
156 694.75		3 305.25
0.00	0.00	3 305.25

Commentaires: Nous attendons le montant de la subvention. Les travaux essentielles à l'ouverture ont été réalisés.

2170.5040.06	Panneaux photovoltaïques SDSD	CHF 261'000	DOMDIDIER
2170.6310.02	Panneaux photovoltaïques SDSD	-CHF 32'000	

Crédits accordés par le Conseil général

Décisions	Année	Budget voté
16.12.2024	2024	229 000
	2025	-
Totaux		229 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
-		229 000.00
100 103.09		128 896.91
0.00	0.00	128 896.91

Commentaires: Il reste le raccordement à effectuer dans la halle. De plus nous attendons une proposition pour pouvoir profiter de cette énergie pour prévoir d'autres raccordements à d'autres bâtiments.

6
TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

6150.5010.01	Route cantonale Grand-Rhain	- CHF 800'000	DOMDIDIER
7101.5031.01	Route cantonale Grand-Rhain	- CHF 180'000	
7201.5032.00	Route cantonale Grand-Rhain	- CHF 820'000	

Crédits accordés par le Conseil général

Décisions	Année	Budget voté
17.12.2018	2019	980 000
16.12.2019	2020	820 000
	2021	-
	2022	-
	2023	-
	2024	-
	2025	-
Totaux		1 800 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
		1 800 000.00
3 361.25		1 796 638.75
58 088.21	1 800 000.00	1 738 550.54
17 484.30		1 721 066.24
78 933.76	1 800 000.00	1 721 066.24

Commentaires: Les oppositions n'ont pas encore été traitées ou sont en cours. La commune attend l'autorisation.



Crédits accordés par le Conseil général

Décisions	Année	Budget voté
16.12.2019	2020	68 000
	2021	-
	2022	-
11.12.2023	2023	75 000
	2024	-
	2025	-
Totaux		143 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
		143 000.00
9 419.55		133 580.45
		133 580.45
31 784.08		101 796.37
19 957.42		81 838.95
25 200.24		56 638.71
86 361.29	0.00	56 638.71

Commentaires: L'étude est terminée. L'enquête débute le 27 février 2026.

Crédits accordés par le Conseil général

Décisions	Année	Budget voté
17.12.2018	2019	1 470 000
16.12.2019	2020	250 000
	2021	-
	2022	-
	2023	-
	2024	-
	2025	-
Totaux		1 720 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
		1 720 000.00
55 089.00		1 664 911.00
0.00		1 664 911.00
13 758.16		1 651 152.84
0.00	1 720 000.00	1 651 152.84
94 580.80		1 556 572.04
0.00		1 556 572.04
163 427.96	1 720 000.00	1 556 572.04

Commentaires: En attente de l'autorisation de construire.

Crédits accordés par le Conseil général

Décisions	Année	Budget voté
11.12.2023	2024	190 000
	2025	-
Totaux		190 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
48 401.80		141 598.20
46 444.60		95 153.60
94 846.40	0.00	95 153.60

Commentaires: Les investigations et les études sont en cours. Un dossier de demande préalable sera déposé en mars 2026

Crédits accordés par le Conseil général

Décisions	Année	Budget voté
12.12.2022	2023	95 000
	2024	-
	2025	-
Totaux		95 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
48 507.10	95 000.00	46 492.90
		46 492.90
2 050.00		44 442.90
50 557.10	95 000.00	44 442.90

Commentaires: La route des Genevrens est close. Pour la route de St-Aubin l'étude reste ouvert jusqu'à la réalisation du Centre de DD et la jonction de l'Industrie Les études communales sont en attente de l'autorisation des projets

Crédits accordés par le Conseil général

Décisions	Année	Budget voté
23.09.2024	2024	50 000
Totaux		50 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
		50 000.00
1 420.00		48 580.00
1 420.00	0.00	48 580.00

Commentaires: Les travaux seront terminés en février 2026.



6150.5010.16 Réfection chemin Grand-Belmont CHF 120'000
6150.6310.00 Réfection chemin Grand-Belmont - CHF 48'000

DOMDIDIER

Crédits accordés par le Conseil général

Décisions	Année	Budget voté
16.12.2024	2024	72 000
	2025	
Totaux		72 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
		72 000.00
-42 926.06		114 926.06
-42 926.06	0.00	114 926.06

Commentaires: Les travaux seront terminés en février 2026, la subvention attendue a déjà été versée.

6150.5060.01 Achat machines service de voirie

Crédits accordés par le Conseil général

Décisions	Année	Budget voté
12.12.2022	2023	50 000
	2024	
	2025	
Totaux		50 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
27 054.15	50 000.00	22 945.85
8 390.00		14 555.85
9 525.55		5 030.30
44 969.70	50 000.00	5 030.30

Commentaires: Un dernier achat est prévu en 2026. Le compte sera bouclé à ce moment.

Z

AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

7101.5031.16 Conduite EP (Route des Genevrens - 2ème étape)

DOMDIDIER

Crédits accordés par le Conseil général

Décisions	Année	Budget voté
13.12.2021	2022	50 000
	2023	-
	2025	
Totaux		50 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
28 002.00		21 998.00
10 384.10	50 000.00	11 613.90
38 386.10	50 000.00	11 613.90

Commentaires: L'étude est en cours. Au printemps 2026, un dossier d'enquête sera déposé.

7101.5031.18 Etude EP - Route de St-Aubin

DOMDIDIER

Crédits accordés par le Conseil général

Décisions	Année	Budget voté
13.12.2021	2022	55 000
	2023	-
	2024	
Totaux		55 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
26 925.00		28 075.00
0.00	55 000.00	28 075.00
16 451.30		11 623.70
43 376.30	55 000.00	11 623.70

Commentaires: Les études communales sont en attente de l'autorisation des projets d'aménagements de la rue Centrale et de la route de l'Industrie à Domdidier.

7101.5031.21 Route Fribourg-Payerne /EP

LECHELLES

Crédits accordés par le Conseil général

Décisions	Année	Budget voté
12.12.2022	2023	540 000
	2024	-
	2024	
	2025	
Totaux		540 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
355 490.70		184 509.30
0.00		184 509.30
77 410.35		107 098.95
24 614.90		82 484.05
457 515.95	0.00	82 484.05

Les travaux sont en partie réalisés. Il reste encore les études en lien avec les raccordements et les bouclages sous les routes de

Commentaires: Russy et Corcelles.

7101.5031.22 Aménagement parcelle 8757 - CHF 1'040'000
7201.5032.19 Aménagement parcelle 8757 - CHF 460'000

LECHELLES

Crédits accordés par le Conseil général

Décisions	Année	Budget voté
23.09.2024	2024	1 500 000
	2025	-
Totaux		1 500 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
170.20		1 499 829.80
3 208.30		1 496 621.50
3 378.50	0.00	1 496 621.50

Commentaires: Le traitement des oppositions est en cours.

7201.5032.11 Mise en séparatif - 3 secteurs

DOMDIDIER

Crédits accordés par le Conseil général

Décisions	Année	Budget voté
13.12.2021	2022	67 000
	2023	-
	2025	-
Totaux		67 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
		67 000.00
0.00	67 000.00	67 000.00
22 052.40		44 947.60
22 052.40	67 000.00	44 947.60

Commentaires: La mise en séparatif Sous-Gare est terminée. L'étude pour la mise en séparatif Pâquier et Pré-Perreta reste en cours jusqu'à la fin de l'étude de la route de St-Aubin.

7201.5032.12 Route Distillerie-acqueduc CFF / EU

DOMDIDIER

Crédits accordés par le Conseil général

Décisions	Année	Budget voté
12.12.2022	2023	165 000
	2024	-
	2025	-
Totaux		165 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
53 212.05		111 787.95
50 617.85	67 000.00	61 170.10
18 343.60		42 826.50
122 173.50	67 000.00	42 826.50

Commentaires: Les travaux sont planifiés pour 2026 lors de la fermeture de la voie CFF pour les travaux du pont sur l'Arbogne.

7201.5032.15 Collecteur EU/EC voie CFF - sous gare

DOMDIDIER

Crédits accordés par le Conseil général

Décisions	Année	Budget voté
11.12.2023	2024	1 760 000
	2025	-
Totaux		1 760 000

Dépenses annuelles

Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
367 883.50		1 392 116.50
787 093.05		605 023.45
1 154 976.55	0.00	605 023.45

Commentaires: Les travaux sont en cours de réalisation.

7201.5032.16 Etude conduite (Chany-Bruyère)
DOMDIDIER

<i>Crédits accordés par le Conseil général</i>			<i>Dépenses annuelles</i>		
Décisions	Année	Budget voté	Comptes	Budgété dans	Soldes
11.12.2023	2024	130 000	22 484.80		107 515.20
		-			
Totaux		130 000	22 484.80	0.00	107 515.20

Commentaires: Les investigations et l'étude sont en cours. Un dossier d'enquête sera déposé dans le premier semestre 2026.

7410.5020.02 Etude passage crues sous voie CFF
DOMDIDIER

<i>Crédits accordés par le Conseil général</i>			<i>Dépenses annuelles</i>		
Décisions	Année	Budget voté	Comptes	Budgété dans	Soldes
11.12.2023	2024	50 000			50 000.00
	2025	-	32 282.25		17 717.75
Totaux		50 000	32 282.25	0.00	17 717.75

Commentaires: Les études sont en cours. Les factures arriveront après la réalisation du forage sous la voie CFF.

7410.5020.04 Collecteur ruisseau du Chandon + passage de bétail - CHF 450'000
LECHELLES
7201.5032.17 Collecteur ruisseau du Chandon + passage de bétail - CHF 200'000

<i>Crédits accordés par le Conseil général</i>			<i>Dépenses annuelles</i>		
Décisions	Année	Budget voté	Comptes	Budgété dans	Soldes
11.12.2023	2024	650 000			650 000.00
		-			
Totaux		650 000	0.00	0.00	650 000.00

Commentaires: L'autorisation de construire a été octroyée. Les travaux vont débutés en mars 2026.

7410.5020.05 Curage ruisseau "Epena"
DOMDIDIER

<i>Crédits accordés par le Conseil général</i>			<i>Dépenses annuelles</i>		
Décisions	Année	Budget voté	Comptes	Budgété dans	Soldes
16.12.2024	2024	150 000			150 000.00
		-	54 276.00		95 724.00
Totaux		150 000	54 276.00	0.00	95 724.00

Commentaires: Les travaux sont terminés en 2025. Il reste les indemnités aux privés à prendre en charge.

7900.5290.00 Etudes diverses - PAL
DOMDIDIER
7900.6110.00 Participations de tiers - CHF 105'000

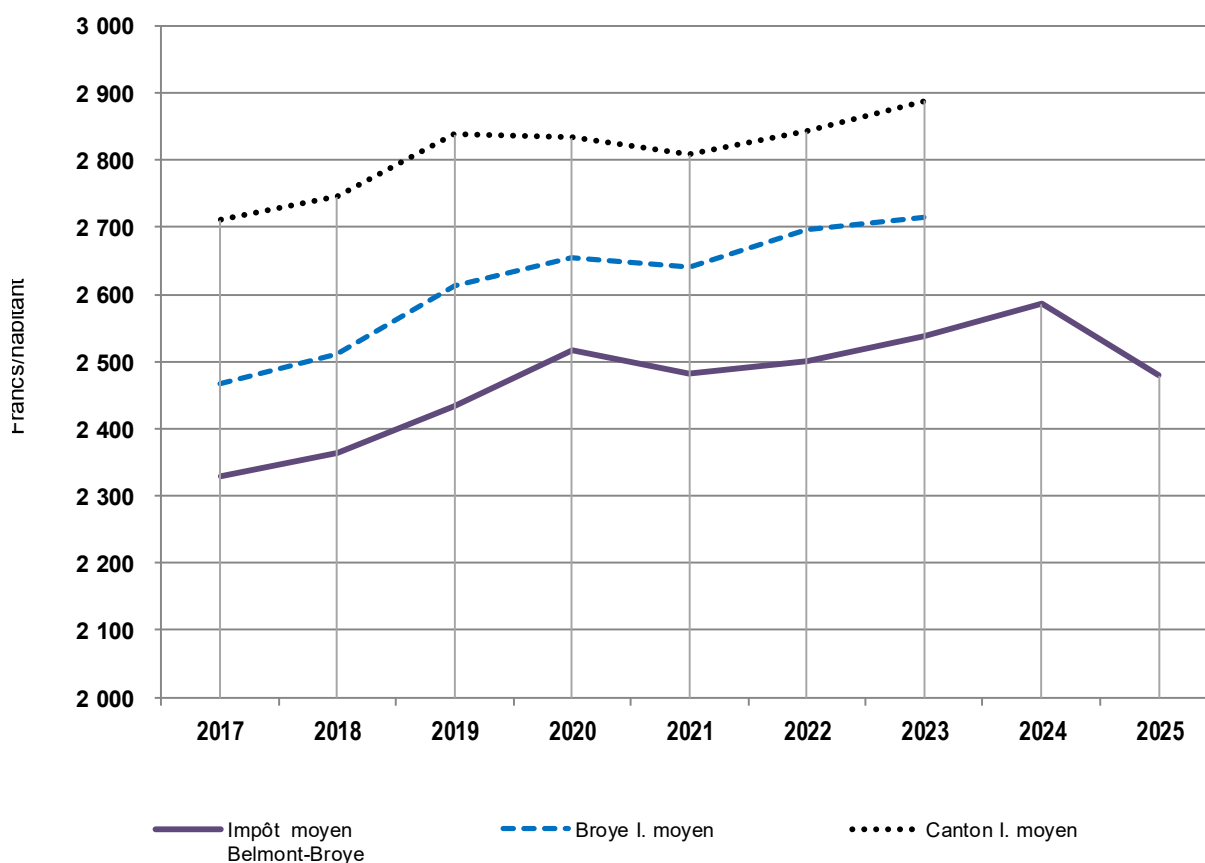
<i>Crédits accordés par le Conseil général</i>			<i>Dépenses annuelles</i>		
Décisions	Année	Budget voté	Comptes	Budgété dans l'année	Soldes
	ant.	451 000	407 173.95		583 826.05
	2019	50 000	110 570.90		473 255.15
	2020	150 000	33 395.85		439 859.30
14.12.2020	2021	75 000	116 441.75		323 417.55
13.12.2021	2022	150 000	118 282.95		205 134.60
12.12.2022	2023	115 000	-17 862.56	115 000.00	222 997.16
	2024		-9 738.05		232 735.21
	2025		17 670.35		205 326.81
Totaux		991 000	775 935.14	115 000.00	215 064.86

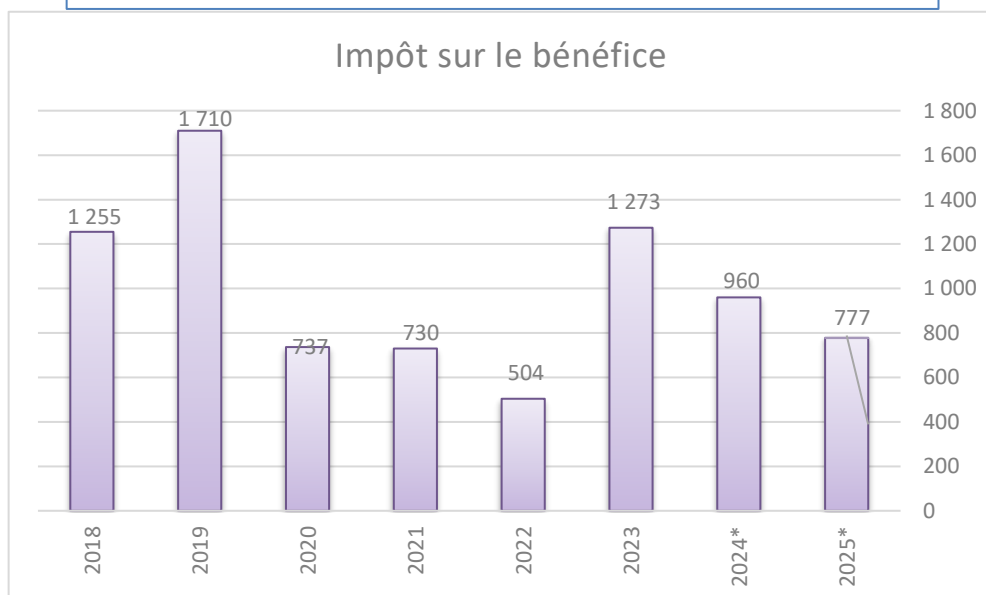
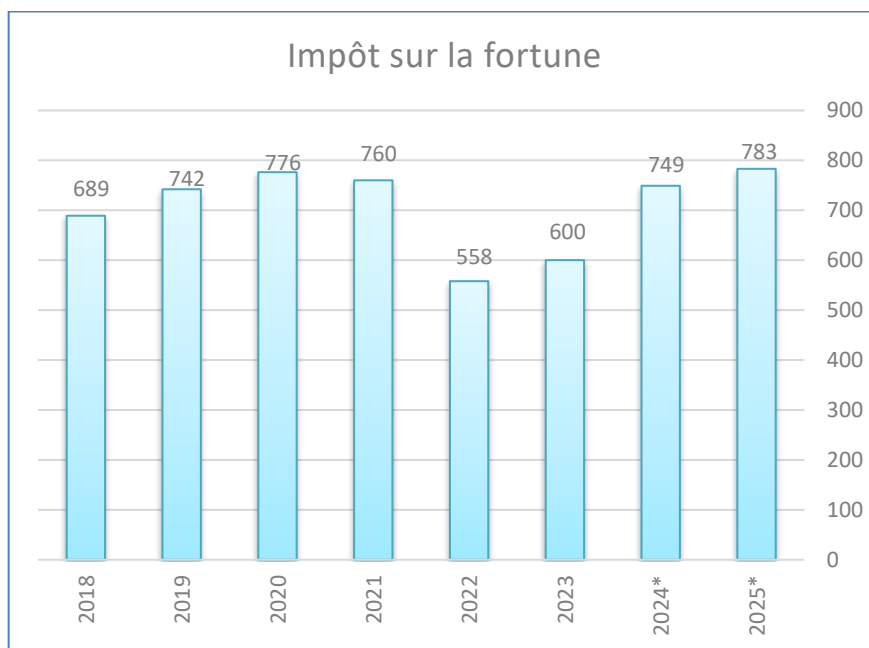
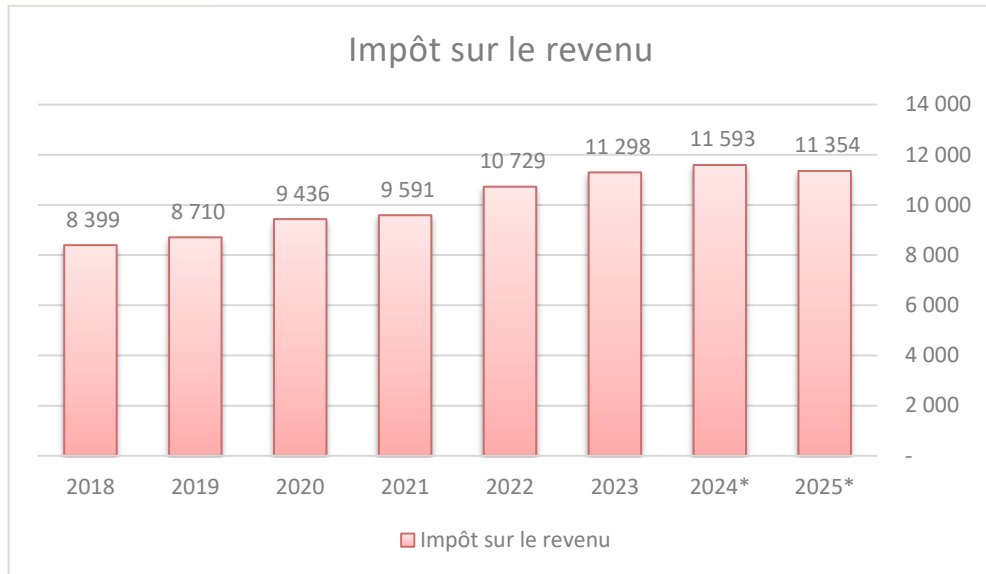
Commentaires: Le PAL de Léchelles a été déposé et la 2ème étape de celui de Domdidier également.

Statistiques fiscales

Ci-dessous vous trouvez les statistiques des différents impôts communaux, en milliers de francs.

Années fiscales	Impôt total (1)	Impôt total en % n-1	Population (2)	Impôt moyen Belmont-Broye	Impôt moyen en % n-1	Broye l. moyen	Canton l. moyen
2017	12 638 000	- 42.70%	5 425	2 330	- 13.55%	2466	2711
2018	13 054 000	+ 3.29 %	5 521	2 364	+ 1.50 %	2512	2746
2019	13 531 700	+ 3.66 %	5 559	2 434	+ 2.95 %	2612	2838
2020	14 184 200	+ 4.82 %	5 635	2 517	+ 3.41 %	2654	2833
2021	13 801 200	- 2.70%	5 757	2 397	- 4.76%	2641	2808
2022	14 470 897	+ 4.85 %	5 823	2 485	+ 3.66 %	2697	2843
2023	15 253 974	+ 5.41%	6 014	2 536	+ 2.06 %		
2024	15 823 564	+ 3.73 %	6 121	2 585	+ 1.92 %		
2025	15 560 218	- 1.66%	6 277	2 479	- 4.11%		





Justificatifs des écarts 2025

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
0210.3130.01 Frais de rappels et de poursuites	41'801	28'000	+13'801

Le nombre de mises en poursuite ne cesse d'augmenter. Les comptes 2025 suivent ceux de 2024. Ce montant est toutefois compensé par le compte 9610.4260.01 (remboursement) qui a également progressé de CHF 14'331 par rapport au budget. Le nouveau système de gestion mis en place pour les poursuites sécurise les informations et évite une potentielle perte de données.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
0220.3133.00 Charges pour l'informatique (hébergement...)	66'827	56'000	+10'827

Le prestataire a annoncé une augmentation des ces tarifs de plus de 20% à la fin 2024. Cette hausse n'a pas pu être budgétisée. Le Conseil communal n'a pu que contester cette hausse sans pour autant obtenir satisfaction. Une offre a été demandé à un autre prestataire. Celle-ci s'est avéré plus onéreuse et nécessite un fort coût d'investissement.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
0290.3144.00 Entretien des bâtiments et des immeubles	44'467	30'350	+12'707

Les WC publics ont été vandalisés à trois reprises. Outre les nombreux nettoyages, les réparations ont engendré plus de CHF 7'000 de frais. Des plaintes contre X ont été déposés, sans succès à ce jour.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
2170.3111.00 Achat-entr. matériel-mach-mob. (halles et écoles)	17'000	70'112	+53'112

En juillet, notre Service de conciergerie a constaté un dégât d'eau dans les sous-sols de la salle polyvalente à Dompierre. Le pot contenant le filtre d'introduction d'eau potable a éclaté engendrant une fuite de 30m³. La salle de classe enfantine et le local des tambours ont subis d'importants dégâts. L'assurance a toutefois pris en charge les réparations et changement de mobilier.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
2170.3134.00 Assurances	40'330	19'500	+20'830

L'ECAB a effectué un rattrapage pour la couverture des années 2023 et 2024 sur la nouvelle école à Dompierre (Ecol'air).

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
2170.3144.01 Entr. et rénov. des halles de sports	51'314	37'700	+13'614

Le système de fermeture des accès à la salle polyvalente à Dompierre a été uniformisé avec les autres bâtiments. La facture finale de CHF 11'764 n'a pas été budgétée.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
2180.3636.00 Participation à l'AES	159'462	133'000	+26'462

Malgré le dépassement budgétaire, on constate une baisse de 9.5% des charges par rapport aux comptes 2024. La différence provient essentiellement des charges salariales. Les charges dépendent du ratio salarié et enfants.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
2195.3130.00 Transports scolaires	213'041	202'000	+10'841

Les coûts sont supérieurs au budget à cause du nombre plus élevé de courses supplémentaires. Le coût 2025 est toutefois inférieur de CHF 28'600 par rapport à l'année précédente.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
3410.3140.00 Entretien terrains sports, parcours Vita, divers	79'560	63'000	+16'560

La remise en état des éclairages du terrain de football à Léchelles, pour un montant de CHF 13'000 n'était pas prévue.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
6150.3141.00 Entretien courant des routes et éclairage (+voie CFF)	111'308	87'000	+24'308

En relation avec l'investissement pour l'assainissement, l'éclairage de 10 mats a été modifiée dans le secteur « Coppet » à Domdidier pour un montant de CHF 11'000. Le remplacement d'éléments de pilotage pour CHF 15'000 a été rendu nécessaire pour le bon déroulement des modifications de pilotage des éclairages.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
7101.3105.00 Achats d'eau	274'587	217'000	+57'587

La Commune s'alimente principalement auprès de 3 sources d'approvisionnement, dont 2 externes. L'Association intercommunale pour l'alimentation en eau des communes de la Broye et du Vully (ABV) applique une clé de répartition en fonction des frais et des consommateurs. Conséquence : une hausse de 3 ct par mètre cube et une augmentation du volume d'eau consommé. D'autres sources d'alimentation sont à l'étude. La hausse est entièrement compensée par les ventes d'eau du compte 7201.4240.02.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
7101.3111.00 Achats/entr. machines-march. - appareils-outils	25'871	1'000	+24'871

Le véhicule du fontainier qui date de de 2011 est arrivé en fin de course cet automne. Un véhicule plus adapté a été acquis pour le prix de CHF 21'900.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
7201.3143.00 Entretiens et réparations installations et canalisations	93'747	82'500	+11'247

La pompe de la station de pompage à Dompierre a dû être remplacé. Le coût de CHF 15'448 n'était pas prévu au budget.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
7301.3010.00 Traitement du personnel	111'211	80'000	+31'211

Les comptes 2024 présentait un montant de CHF 106'969. Le budget 2027 sera ajusté en fonction des dépenses réelles.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
7301.3130.01 Frais de ramassage des objets inertes	209'214	191'800	+17'414

En relation avec les comptes 2024 qui présentait des dépenses pour CHF 212'358, il est constaté que malgré le budget demeure insuffisant. Il a été ajusté en 2026.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
7410.3142.00 Entretien des ruisseaux et ouvrages	123'057	104'500	+18'557

L'excédent provient d'un incident causé par un char agricole qui a endommagé les berges. Ces frais sont entièrement compensés par l'assurance du fautif et comptabilisé dans le compte 7410.4260.01.

Numéro	Comptes	Budget	Ecart
9100.4000.30 Impôt sur les prestations en capital	460'901	230'000	230'901
9100.4002.00 Impôt à la source	671'679	460'000	211'679
9100.4022.01 Impôt sur les gains immobiliers	779'425	450'000	329'425
9100.4023.00 Impôt sur les mutations, successions et donations	859'541	750'000	109'541

Il s'agit de rentrées supplémentaires sur les impôts communaux spéciaux hormis l'impôt source. Comme leur nom l'indique, ils sont spéciaux et dès lors difficilement prévisible. Nous travaillons sur la base de moyenne ou médiane, mais les données varient rapidement

Salaires

Numéro	Comptes	Budget	Ecart	Ecart %
xxxx.3010.00 Salaires	2'859'473	2'870'950	-11'477	-0.4 %
0220.	1'179'873	1'195'000	-15'127	
0290.	64'000	64'000	-	
2170.	495'503	490'300	5'203	
2190.	120'046	117'640	2'406	
3210	37'832	36'100	1'732	
3410.	48'000	48'000	-	
3420.	48'000	48'000	-	
6150.	268'044	295'800	-27'756	
7101.	137'747	139'030	-1'283	
7206.	237'217	245'080	-7'863	
7301.	111'211	80'000	31'211	
7410.	80'000	80'000	-	
7710.	32'000	32'000	-	

Il y a eu une modification de la clef de répartition entre les chapitres 6150 et 7301, ce qui explique les écarts. En plus, de quelques cas d'accidents ou maladies, les fluctuations engendrées par des départs et arrivées provoquent inévitablement des modifications dans les comptes.